

MEMOIRE MAJEUR DE DEA

Marie DAUMAL, Université DAUPHINE, DEA 111,
31/08/2004

Sujet :

Travail des Enfants et Echanges Commerciaux, Etude empirique sur
deux Etats indiens

Directeur :

M. JEAN-MARC SIROEN

PLAN

Introduction
Méthodologie

Partie I : Introduction au Travail des Enfants

A- Le Travail des Enfants	page 4
A-1 Les différents types de travail des enfants	
A-2 Les causes du travail des enfants	
B- La littérature économique sur le travail des enfants	page 17
C- Les données sur le travail des enfants en Inde	page 19

Partie II : Le Travail des Enfants en Inde

A- Le travail des enfants en Inde : chiffres et faits stylisés	page 25
B- La répartition sectorielle des enfants travailleurs	page 27
C- Le travail des enfants dans le secteur des biens échangeables	page 30
D- Le travail des enfants en Inde par Etat	page 37
E- Le choix des deux Etats indiens	page 42

Partie III : Etude empirique sur deux Etats indiens, le lien entre le Travail des Enfants et échanges commerciaux

A- Le travail des enfants dans les Etats du Karnataka et du Bengale	page 46
B- Les échanges commerciaux entre Etats indiens	page 54

Introduction

Le processus actuel de mondialisation se caractérise par une intensification des échanges commerciaux. Les pays se livrent à une compétition accrue et chacun est tenté d'améliorer ses avantages comparatifs afin de conquérir les marchés. Certains économistes craignent que cette compétition entre pays n'entraîne un nivellement par le bas des normes de travail. La thèse du dumping social est longuement débattue au sein des organisations internationales mais cette thèse manque cruellement de preuves et d'études empiriques.

Une telle compétition commerciale peut aussi exister entre les régions d'un même pays. Les Etats Fédérés de l'Union Indienne se livrent une concurrence accrue pour la conquête du marché indien, depuis la déréglementation progressive de l'économie indienne en 1980. L'objectif est alors de savoir si cette compétition entre Etats Indiens s'accompagne d'un dumping social.

Notre étude portera sur l'une des normes fondamentales du travail, le Travail des Enfants et sur les échanges commerciaux entre deux Etats Indiens. Nous tenterons donc de voir si la compétition entre deux Etats indiens a provoqué dans ces Etats l'augmentation du travail des enfants.

L'enjeu de ce travail est double. Le premier objectif est de confirmer ou d'infirmer empiriquement la thèse du dumping social lié aux échanges commerciaux. Mais ce travail a également pour enjeu de montrer s'il est possible ou non de disposer de données sur le travail des enfants et sur les échanges commerciaux au niveau désagrégé des Etats indiens. En effet, disposer de données désagrégées est la difficulté majeure de ce Mémoire. Les recherches effectuées pour ce Mémoire Majeur nous permettront de conclure s'il est possible ou non de travailler au niveau des Etats Indiens.

Méthodologie

L'objectif de ce travail est d'identifier l'impact des échanges commerciaux de deux Etats indiens sur le travail des enfants, depuis 1980.

La méthodologie consiste donc à mettre en relation l'évolution du travail des enfants avec l'ouverture commerciale de deux Etats indiens. L'idée est de choisir deux Etats indiens avec des ouvertures commerciales différentes et une incidence du travail des enfants différentes, afin de déterminer s'il existe une corrélation entre ouverture commerciale et travail des enfants. De plus, ces deux Etats doivent posséder les mêmes fondamentaux, causes du travail des enfants afin que les différences en terme de travail des enfants soient imputables à d'autres phénomènes comme l'ouverture commerciale.

La première étape de ce travail consiste à identifier les causes fondamentales du travail des enfants (Partie I/ A) et de choisir deux Etats indiens possédant ces mêmes fondamentaux (Partie II/ E). De plus, ces deux Etats indiens devront présenter une incidence du travail des enfants différente (Partie II/ D) et une ouverture commerciale différente.

Par conséquent, ce travail nécessite d'exposer les causes du travail des enfants, les données disponibles sur le travail des enfants (Partie I/ C) et le travail des enfants par Etat indien.

La partie I et la partie II de ce mémoire majeur permettent donc de choisir les deux Etats indiens, objet de l'étude empirique de la troisième partie.

La deuxième étape de ce travail constitue l'étude empirique des liens entre travail des enfants et ouverture commerciale. Cette étude porte sur les deux Etats indiens choisis précédemment. Cette partie doit mettre en valeur le lien entre le travail des enfants et l'ouverture commerciale de ces deux Etats. Cette partie révèle les difficultés liées à l'absence de données sur les Etats indiens.

Partie I : Introduction au Travail des Enfants

A- Le travail des enfants

A-1 Les différents types de travail des enfants

Le travail des enfants évolue dans des environnements très divers et sous des formes différentes. Il est nécessaire de distinguer ces différents types de travail des enfants afin d'identifier ceux qui pourraient être liés aux échanges commerciaux entre Etats.

Nous présentons ci-dessous les différentes formes d'activités du travail des enfants et tentons de souligner les liens possibles avec une activité de production et d'échanges commerciaux. Les différents types du travail des enfants sont le travail en sphère familiale, le travail dans le secteur informel, la domesticité, le travail dans les usines et l'agriculture industrielle, la servitude pour dette et l'exploitation sexuelle.

D'une manière générale, les secteurs d'activité occupés par les enfants sont des secteurs à faible technicité et compétence, et intensifs en main d'œuvre.

La sphère familiale et le travail agricole

Au niveau mondial, l'agriculture familiale constitue le secteur majoritaire du travail des enfants. En Inde, 80% des enfants travailleurs seraient engagés dans des activités agricoles familiales. Ce sont essentiellement des activités de subsistance. Elles consistent pour l'enfant à travailler dans les champs de la famille, à surveiller le bétail ou encore à ramasser du bois. Ce type de travail des enfants est le plus répandu dans le monde et en Inde.

En Inde, il est parfaitement légal qu'un enfant soit occupé à des tâches agricoles familiales même si cela l'empêche d'aller à l'école. L'école n'est pas obligatoire en Inde.

Le secteur informel, les enfants des rues

Le secteur informel ou inorganisé en Inde concerne les entreprises de moins de dix salariés. Ce secteur représente 85% de la population active indienne et n'est pas soumis aux lois du travail indiennes. Ce secteur regroupe un ensemble d'activités de production de biens et services. Certains pans du secteur informel sont connus pour utiliser le travail des enfants en Inde. Il s'agit de la production de cigarettes indiennes (Beedis), d'allumettes, de feux d'artifice ou encore la fabrication de tapis. Le secteur informel comprend également les enfants des rues qui exercent de nombreux métiers : cireurs de chaussure, vendeurs ambulants, livreurs ou encore ramasseurs de déchets. Ils sont des milliers dans les grandes villes indiennes. Un enfant peut légalement exercer un métier des rues et être cireur de chaussure ou encore livreur. Néanmoins, le travail des enfants est interdit dans certaines activités dites dangereuses comme la production industrielle de cigarettes, d'allumettes ou de tapis.

Ainsi, la plupart des enfants travailleurs indiens travaillent soit au sein de la famille soit dans le secteur inorganisé. Mais le secteur organisé n'est pas exempt de tout soupçon. Le secteur inorganisé aurait des liens avec le secteur organisé. En fait, le secteur organisé indien aurait tendance à sous-traiter la production au secteur inorganisé indien afin d'échapper aux lois du travail indiennes. Selon plusieurs articles de recherche, cette tendance se renforcerait en Inde. Soit le secteur organisé sous-traite sa production au secteur inorganisé soit ce secteur s'éclate en petites entreprises de moins de dix salariés afin de se soumettre aux lois du travail indiennes et de recourir plus facilement au travail des enfants.

Une étude sur l'industrie du tapis dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, laquelle est la première région exportatrice de tapis dans le monde, montre que le secteur informel produit la quasi-totalité de la production de tapis. Cette industrie fut souvent critiquée pour son utilisation intensive du travail des enfants. La production de tapis s'est peu à peu décentralisée dans les villages de la région et les enfants travaillent soit dans des ateliers clandestins de village soit chez eux.

D'après les rapports de l'OIT et de l'US department of labor, le secteur organisé indien aurait de plus en plus tendance à sous-traiter la production intensive en main d'œuvre non qualifiée au secteur informel. Un environnement compétitif qui oblige à la compression des coûts de production favoriserait ce recours au travail des enfants dans le secteur inorganisé. Les lois rigides du secteur organisé indien favoriseraient également ce système de sous-traitance. D'après ces mêmes rapports et ceux de Human Rights Watch, les enfants percevraient un tiers ou la moitié d'un salaire adulte à productivité égale.

Ainsi, en Inde, une partie des enfants du secteur informel travailleraient donc à la production industrielle tant pour l'exportation (secteur du tapis) que pour le marché intérieur (secteur de la cigarette). La compression des coûts de production serait une des raisons possibles. Un lien est donc possible entre le travail des enfants dans les activités de production du secteur inorganisé et les échanges commerciaux.

Notre travail se propose par la suite de mettre en parallèle la croissance de ces secteurs incriminés avec l'évolution du travail des enfants. Il s'agit de voir si la croissance et l'augmentation des ventes de ces secteurs dans un environnement compétitif entraînent une augmentation du travail des enfants.

La domesticité

L'activité domestique est par nature privée et s'effectue dans l'intimité des maisons. Il est parfaitement légal en Inde d'employer des enfants en tant que domestiques. Or, cette forme de travail est souvent dénoncée par les Ong et peut être parfois comparée à de l'esclavage. L'immense majorité de ces domestiques seraient des filles. Selon certaines ONG, ce type de travail serait voué à des tâches et à des conditions de vie des plus difficiles. Toutes sortes d'abus seraient cachées. Les ONG ou autres organisations ne produisent pas de rapports sur ce type de travail car il est quasiment impossible à détecter en Inde. Ce type de travail des enfants n'est pas a priori lié aux échanges commerciaux.

Esclavage traditionnel, la servitude pour dette

La servitude pour dette touche essentiellement l'Asie du Sud et le Brésil. Un créancier prête de l'argent à des parents. En contrepartie de ce prêt, les parents confient leur enfant au créancier pour que l'enfant puisse travailler et rembourser la dette. L'enfant travaille donc pour rembourser une dette, contractée par ses parents. L'objectif du créancier n'est pas d'être remboursé mais de maintenir l'enfant captif, à travers une dette qui ne pourra jamais être remboursée dans la réalité. L'enfant pourra ainsi travailler pendant des années pour le créancier. Ce phénomène est très répandu en Inde et ces enfants en servitude pour dettes se trouvent dans différents secteurs industriels : la production de tapis, de cigarette ou encore dans l'agriculture industrielle.

Ce système relève de l'exploitation humaine et économique car les enfants en servitude pour dette sont clairement sous-payés et n'ont pas le droit à la négociation de salaires. L'employeur fixe arbitrairement le salaire. Ce système est en fait une escroquerie car les salaires versés à l'enfant ne lui permettront jamais de rembourser la dette. Cette dette augmente même avec le

temps en raison des taux d'intérêts très élevés. Et l'enfant ne sera libéré de cette servitude que vers 17 ans.

L'ONG Human Rights Watch rapporte que des enfants travaillaient en Inde depuis sept ans pour rembourser une dette de 50 dollars. En Inde, des « recruteurs » sillonnent la campagne pour « acheter » ces enfants pauvres, en contactant des familles en difficulté financière. En 1980, l'Institut du Travail indien relève lors d'une enquête que 21% des enfants de moins de 15 étaient en servitude pour dette dans l'Andhra Pradesh, 11% dans le Karnataka et 9% dans le Tamil Nadu ! Parfois, la servitude pour dette se transmet d'une génération à l'autre. Lorsqu'il ne s'agit d'une transmission intergénérationnelle, les familles concernées sont soit confrontées à une dépense inhabituelle comme l'obligation de dot ou à une maladie. La pauvreté et la vulnérabilité sont les principales causes de ce type d'esclavage.

On constate que certaines activités de production profitent de ce système pour réduire les coûts de production au maximum. Un même secteur, comme l'industrie du tapis, emploie à la fois des enfants en servitude pour dette et des enfants salariés. Les enfants en servitude pour dette coûtent évidemment moins chers que les enfants salariés.

Ainsi, ce type de travail des enfants peut être lié à l'ouverture commerciale des Etats. Une compétition accrue entre producteurs pourrait les amener à avoir recours toujours plus au travail des enfants en servitude pour dettes puisque celui-ci relève de l'exploitation économique et se révèle très rentable.

Des milliers de famille des basses castes, de paysans sans terre et des minorités ethniques seraient victimes de ce système en Inde. Or la servitude pour dette est formellement interdite par la loi indienne. Mais il faut noter qu'en Inde les lois sont rarement respectées et le laxisme politique est un phénomène très répandu. Certains employeurs utilisant des enfants en servitude pour dette ont même eu recours à la police pour faire respecter le contrat passé entre eux et les parents et pour obliger l'enfant à travailler.

L'exploitation sexuelle et les enfants soldats

A priori, l'exploitation sexuelle des enfants et les enfants soldats ne concernent pas notre mémoire. Certes, l'exploitation sexuelle participe d'une activité économique mais ne relève pas d'une compétition économique entre Etats indiens.

Qui sont les enfants travailleurs en Inde ?

L'Inde est une société profondément inégalitaire et très dure. La plupart des enfants travailleurs proviennent des basses castes, des intouchables et des minorités ethniques et ce pour deux raisons. La première raison est économique : ces groupes d'individus sont cantonnés à des types de métier à faible compétence et n'ont que difficilement accès à l'école et au crédit bancaire. Ils connaissent une réelle ségrégation sociale même si celle-ci est illégale. Il leur sera difficile de sortir de la trappe à pauvreté. La deuxième raison est sociologique : dans l'inconscient collectif indien, il est normal que les basses castes et les intouchables aient une vie dure vouée au travail et que les enfants de ces groupes travaillent. Une enquête de Human Rights Watch a montré que enfants travailleurs dans les activités industrielles provenaient essentiellement des basses castes et les Dalits (intouchables). Le travail des enfants concernerait a priori autant les petits garçons que les petites filles.

Les enfants travailleurs vont-ils à l'école ?

Toutes les situations existent. Les enfants travailleurs sont fréquemment scolarisés. En effet, les conditions de travail varient énormément selon les enfants. Certains enfants peuvent travailler à plein temps quand d'autres ne travaillent que quelques heures par jour. Cela peut

leur permettre d'assister à l'école du soir par exemple. Des enfants qui ne sont pas scolarisés ne travaillent pas forcément. Le fait d'être exclu du système scolaire peut être du à l'échec de l'offre publique scolaire en milieu rural et non au travail. Une école qui se trouve à 10km d'un village rural n'incite pas les enfants du village à y aller. En fait, il n'est pas possible de ramener le nombre d'enfants travailleurs au nombre d'enfants non scolarisés. Or certaines Ong font l'amalgame et fournissent des chiffres d'enfants travailleurs qui sont en fait les chiffres des enfants non scolarisés. En effet, il est plus facile de recenser les enfants non scolarisés que les enfants travailleurs.

Les migrations

Les migrations jouent un rôle dans le travail des enfants. Les rapports des Ong et de l'OIT sur le travail des enfants en Inde évoquent deux types de migration : la migration rurale vers le milieu urbain et la migration entre Etats indiens.

La paupérisation des familles rurales, qui ne trouvent pas d'emploi en milieu rural, a donné lieu à des migrations vers la ville dans laquelle les parents tentent de trouver un emploi à leurs enfants.

Il existe également des migrations entre Etats indiens. L'industrie du Tapis en Inde est l'objet de nombreuses enquêtes terrains. 80% de la production industrielle du tapis se trouve dans l'Etat de l'Uttar Pradesh. Les enquêtes montrent qu'une partie de ces enfants travailleurs proviennent de l'Etat du Bihar limitrophe. L'Etat du Bihar est aussi pauvre que celui de l'Uttar Pradesh mais il existe dans l'Etat du Bihar moins d'industries et donc moins d'opportunités d'emplois pour les enfants à la recherche de travail. Il serait intéressant de voir si les Etats Indiens avec une forte ouverture commerciale connaissent une immigration importante d'enfants travailleurs provenant d'Etats moins ouverts et moins dynamiques en terme d'opportunités d'emplois.

A-2 Les causes du travail des enfants

L'enjeu de cette partie est d'identifier les fondamentaux à l'origine du travail des enfants. Les deux Etats indiens, objets de notre étude, devront posséder les mêmes fondamentaux, causes du travail des enfants. La différence entre l'incidence du travail des enfants dans ces deux Etats devra alors être expliquée autrement que par ces fondamentaux.

Le travail des enfants est l'objet de nombreuses recherches sociologiques et anthropologiques. Ces études mettent l'accent sur le contexte social et culturel, sur l'importance des traditions et le processus de socialisation propre à chaque civilisation. Ces études suggèrent que les facteurs culturels sont aussi importants que les facteurs économiques ou démographiques.

De leur côté, les économistes abordent très souvent le travail des enfants et ses causes, sous l'angle de la stratégie familiale aux prises avec le revenu parental, le revenu de l'enfant et la maximisation de l'utilité du ménage. Peu d'articles de recherche ont évoqué les liens entre les échanges commerciaux et le travail des enfants.

Cette partie sur les causes du travail des enfants s'inspire à la fois d'articles économiques et sociologiques.

Les causes de l'offre du travail des enfants

En fait, les causes du travail des enfants sont multiples : la pauvreté, les inégalités, l'échec des politiques publiques scolaires et sociales etc. Selon les chercheurs et les rapports de l'OIT, ce sont les principales causes qui en s'additionnant favorisent le travail des enfants. Un seul

facteur ne peut être la cause du travail des enfants. Selon les chercheurs, seule une combinaison de facteur peut être à l'origine du travail des enfants. Par exemple, la pauvreté seule n'est pas liée au travail des enfants. Deux Etats indiens, le Kerala et l'Andra Pradesh, ont le même revenu par tête. Or l'Andra Pradesh est l'Etat indien avec le plus fort taux de participation du travail des enfants¹ et le Kerala a le plus faible taux de participation du travail des enfants. La scolarisation universelle appliquée au Kerala permet de compenser un faible revenu par tête. La pauvreté combinée à des infrastructures scolaires médiocres et à un laxisme politique et culturel peut être accompagnée d'un important travail des enfants.

Une raison essentielle : la pauvreté ?

Les liens entre pauvreté et travail des enfants sont faciles à comprendre. Néanmoins, les liens de causalité sont plus difficiles à déterminer. La pauvreté est facteur de travail des enfants. Les familles et enfants pauvres ont besoin de travailler pour augmenter leurs revenus. Le travail des enfants est également source de pauvreté : le travail des enfants empêche l'accumulation de capital humain et l'enfant reste dans une trappe à pauvreté. Beaucoup de parents d'enfants travailleurs ont eux-mêmes travaillé dans leur enfance et ne trouvent pas de travail comme adultes. Un enfant travailleur devient souvent un adulte très pauvre. Ces enfants ont alors toutes les chances de devenir des enfants travailleurs. C'est un cercle vicieux.

Néanmoins, les chercheurs continuent à avancer que la pauvreté combinée à d'autres facteurs reste une cause du travail des enfants. De plus, la pauvreté n'est pas seulement une notion monétaire symbolisée par le revenu par tête. La pauvreté recouvre aussi la notion de vulnérabilité aux risques. Des familles confrontées à un décès ou à une maladie n'ont pas les moyens de faire face à ces imprévus. Le manque d'accès au crédit des familles pauvres et l'absence de protection sociale augmentent la pauvreté des familles et sont également des facteurs aggravant le travail des enfants. Le travail des enfants relève d'une stratégie de survie de la famille et de diversification des risques.

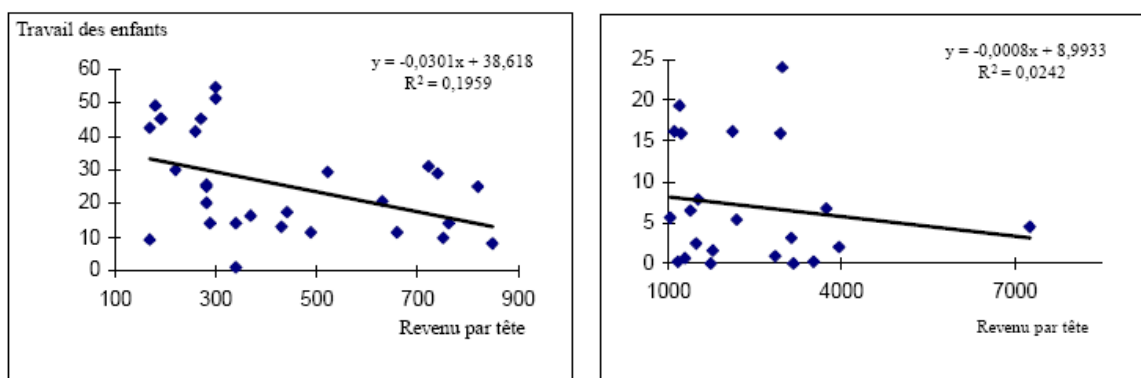
De plus, le travail des enfants favorise la baisse des salaires des adultes. Les parents gagnent moins d'argent et les familles sont encore plus pauvres. Les enfants concurrenceraient les adultes sur le marché des travaux. Des enfants travaillent lorsque le père de famille est au chômage. Les liens entre pauvreté et travail des enfants paraissent évidents. Or des études empiriques ont montré que la corrélation n'était pas si évidente que cela.

La pauvreté seule n'explique pas le travail des enfants comme le montre le schéma ci-dessous.

Ces schémas mettent en relation le travail des enfants avec le niveau de développement économique de 1993. On constate qu'une hétérogénéité existe entre des pays possédant le même revenu par tête. Les pays avec un revenu de 300 dollars courants par tête présentent un taux de travail des enfants très différents. Cette hétérogénéité existe également au sein des Etats indiens (cf. graphique ci-dessous).

¹ Le taux de participation de travail des enfants est le pourcentage d'enfants travailleurs par rapport au nombre d'enfants total. Ce taux est de 8% pour l'Andra Pradesh et de 0,8% pour le Kerala (Census of India 1991) : 8% des enfants de l'Andra Pradesh travaillent.

Schéma 1 - Travail des enfants (10-14 ans) et niveau de développement (1993)



Calculs pour 51 pays en développement.

Sources : Banque Mondiale pour le PNB par tête en 1993, Atlas Method, en dollars courants ; BIT(1996)

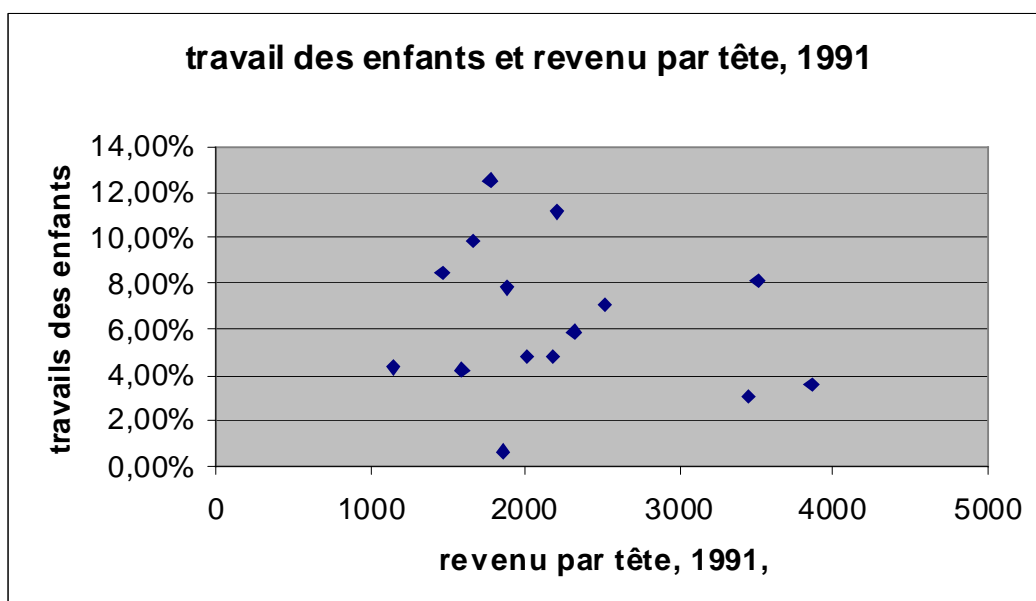
Le travail des enfants aujourd'hui : Faits et chiffres, (1996) pour le taux de travail des enfants.

source : « Annexe statistique » in « incidence d'une clause sociale », Jean-Marc SIROEN

Le graphique ci-dessous met en relation le revenu par tête des Etats indiens et le taux de participation du travail des enfants, pour les 15 principaux Etats de l'Inde, avec des données de 1991. Le taux de participation du travail des enfants constitue le pourcentage d'enfants travailleurs de 5 à 14 ans par rapport à la population enfantine des 5-14 ans de l'Etat considéré.

Les données sur le travail des enfants proviennent du Census of India de 1991. Le Census of India est le recensement de la population indienne qui a lieu tous les dix ans. Nous n'avons pas pu effectuer ce graphique avec les chiffres de 2001, les données n'étant pas encore disponibles. Le Revenu Par Tête provient de données officielles fournies par les Etats indiens. Le revenu par tête est en Roupies à prix constants.

Graphique : Travail des enfants et niveau de développement, 1991, pour 15 Etats indiens



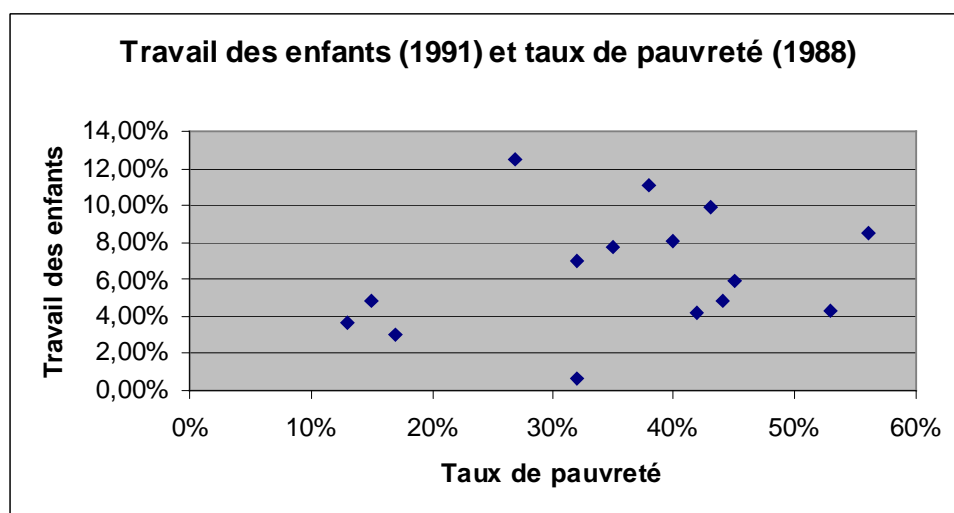
Source : *Census of India, 1991 pour le travail des travail*
« Towards Population and development goals » pour le revenu par tête. Le revenu par tête est en roupies à prix constants, pour l'année 1991.

On s'aperçoit que le travail des enfants n'est pas fortement corrélé avec le revenu par tête en Inde. Au Kerala, seuls 0,6% des enfants travaillent pour un revenu par tête de 1000 roupies par mois. Le Mahdya Pradesh, dont le revenu par tête est presque équivalent à celui du Kerala, a un taux de travail des enfants de 10%.

Le revenu par tête n'est pas la seule mesure de pauvreté. Le taux de pauvreté, c'est-à-dire le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, est également un bon indicateur de la pauvreté.

Le graphique ci-dessous met en relation le taux de la pauvreté et le travail des enfants, pour les Etats indiens. Le taux de pauvreté concerne l'année 1988, seule année disponible proche de 1991. Ce taux fut calculé par un groupe d'experts économiques indépendants pour le compte du gouvernement indien. Le taux de travail des enfants concerne l'année 1991 et est issu du Census of India 1991.

Tableau : Travail des enfants (1991) et taux de pauvreté (1988)



source : *Census of India pour le travail des enfants de 5 à 14 ans, pour l'année 1991*
« Towards Population and Development Goals » pour le taux de pauvreté dans chaque Etat

Ce graphique indique une corrélation entre taux de pauvreté et travail des enfants. Il existe néanmoins des exceptions comme celle du Kerala, qui applique une politique de scolarisation universelle.

La pauvreté, prise de manière isolée, ne semble donc pas être une fatalité menant au travail des enfants. Des politiques publiques scolaires de qualité et un environnement légal strict peuvent endiguer le travail des enfants, comme l'illustre l'Etat du Kerala.

Le débat liant la pauvreté et le travail des enfants n'est pas clos. Et rares sont les études économétriques prouvant les liens entre pauvreté et travail des enfants. Malgré ces incertitudes, la pauvreté semble un des éléments liés au travail des enfants. Ainsi, les deux Etats indiens que nous choisirons devront posséder des indicateurs de pauvreté identiques.

L'échec de la scolarisation universelle et le taux d'illettrisme

La pauvreté n'explique pas tout. Les carences et le coût élevé du système éducatif participent au phénomène du travail des enfants. Les parents sont d'autant plus tentés de mettre l'enfant au travail que l'accès à l'école est difficile. L'éloignement géographique de l'école en milieu rural, des classes surchargés ou encore l'absence de débouchés suite aux diplômes peuvent faciliter la mise au travail des enfants. Les infrastructures scolaires sont de qualité très moyenne en Inde. En Inde, 80 à 100 millions d'enfants ne seraient pas scolarisés soit 50 % des enfants. Le système scolaire proposé en milieu rural exclut les enfants de l'école.

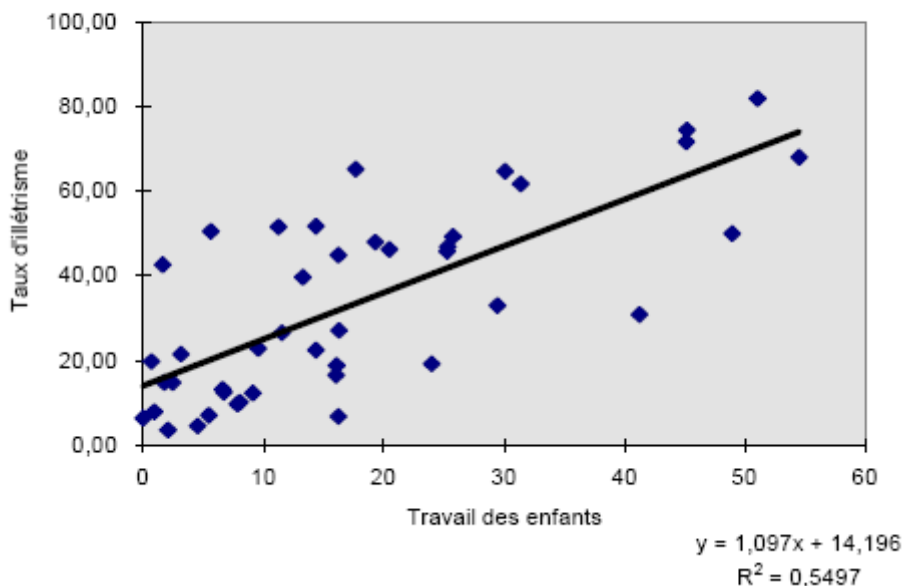
Le taux d'illettrisme des adultes est fortement corrélé avec le travail des enfants. Les relations de causalité entre le taux d'illettrisme sont comme pour la pauvreté à double sens. Certains parents illettrés jugent vaine la scolarisation alors que le travail des enfants leur semble plus utile. Le taux d'illettrisme est également une proxy de l'échec de la scolarisation universelle, corrélée au travail des enfants.

L'Etat indien du Kerala qui présente un taux de travail des enfants anormalement bas en comparaison des autres Etats indiens. Ce taux de travail des enfants est de 0,6%. Le taux d'illettrisme est inférieur à 10% alors que la moyenne indienne est de 45%. Une tradition et une culture historique qui valorisent la scolarisation universelle et l'éducation seraient à l'origine de ce succès. Ces derniers auraient mis en place un système d'école gratuite pour tous avec distribution de repas.

Le schéma ci-dessous met en relation le travail des enfants et le taux d'illettrisme, pour 42 pays en voie de développement. Ce schéma indique une corrélation forte entre travail des enfants et taux d'illettrisme.

Schéma : travail des enfants (1994) et taux d'illettrisme (1993)

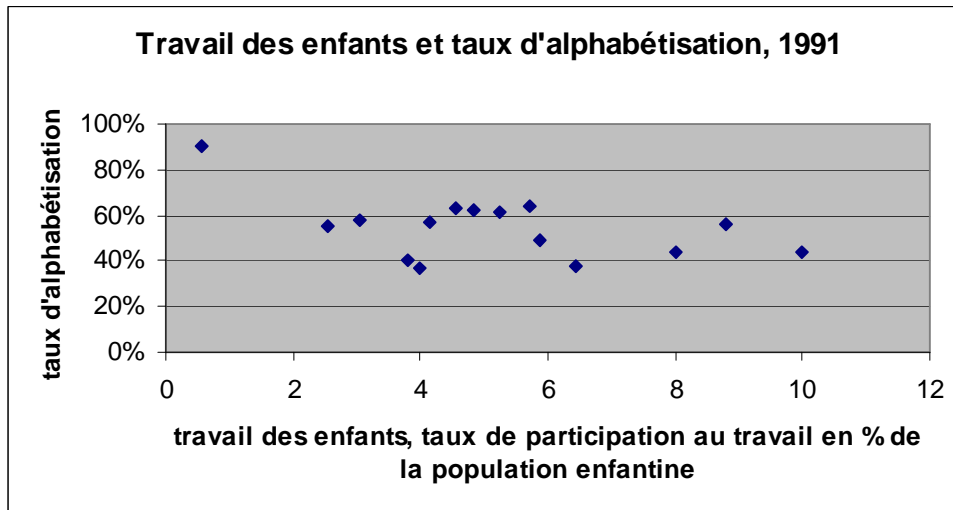
Travail des enfants (10-14 ans) en 1995 et taux d'illettrisme des plus de 15 ans



Source : « Annexe statistique » in « incidence d'une clause sociale », Jean-Marc SIROEN

De même, le schéma ci-dessous indique les liens entre le travail des enfants et le taux d'alphabétisation, pour 15 Etats indiens. Les données sont pour 1991. Le taux d'alphabétisation et celui des plus de 7 ans. Le taux de participation du travail des enfants a été calculé à partir de la population enfantine totale (0 - 14 ans). Les 15 Etats indiens représentent plus de 90% de la population indienne.

Schéma : Travail des enfants et taux d'alphabétisation, 1991, pour 15 Etats indiens



Source : *Census of India 1991, pour le travail des enfants et le taux d'alphabétisation des plus de 7 ans.*

Le premier schéma concernant 42 pays en voie de développement montrent une corrélation forte entre taux d'illettrisme et travail des enfants. De même, les chercheurs et économistes évoquent dans leurs articles une corrélation forte entre taux d'illettrisme et travail des enfants. Or celle-ci est loin d'être évidente pour les Etats indiens.

Néanmoins, notre choix des deux Etats indiens se fera en fonction du taux d'alphabétisation. Nous pensons que deux Etats indiens ayant le même taux de pauvreté et le même taux d'alphabétisation sont censés avoir une incidence du travail des enfants proches.

Les facteurs socioculturels indiens

L'école et l'éducation ne sont pas forcément valorisés par une partie de la population indienne. L'éducation n'est pas considérée comme indispensable chez les gens pauvres. En revanche, le travail est valorisé comme un apprentissage social et professionnel. Une enquête dans l'industrie lapidaire des diamants du Rajasthan montre que les familles considèrent le travail d'un enfant dans l'industrie du diamant comme positif et valorisant.

En Inde, la discrimination sexuelle est forte chez certaines populations. De puissants préjugés font passer l'éducation des filles pour une perte de temps puisque celle-ci est destinée à devenir maîtresse de maison. Aussi l'éducation et les soins en général sont-ils réservés au garçon, en général. Le travail des petites filles a souvent lieu dans l'intimité des maisons en tant que domestique ou aide à la mère.

La hiérarchie des castes hindoues vient aggraver le problème du travail des enfants en légitimant le travail d'un enfant appartenant à une basse caste ou aux dalits (intouchables).

Cette structure sociale codifie les accès aux métiers et incite les basses castes à se cantonner à certains métiers.

Suite à cet exposé sur les causes du travail des enfants, le choix des deux Etats indiens se fera sur la base du revenu par tête, du taux de pauvreté et du taux d'alphabétisation.

Les causes de la demande du travail des enfants

Le travail des enfants n'est possible que si l'offre répond à une demande. Ainsi le travail des enfants s'explique aussi par la demande par les employeurs du travail des enfants. L'exemple de l'Etat du Bihar illustre ce fait. Les enfants de cet Etat de l'Inde migrent en nombre vers l'Etat de l'Uttar Pradesh afin de trouver un emploi dans l'industrie du tapis. Ces enfants s'ils restent au Bihar sont sans emploi et rarement scolarisés. Les offres d'emploi de l'Uttar Pradesh les poussent à migrer. Ainsi l'industrie du tapis qui représente une forte demande du travail des enfants contribue à aggraver le travail des enfants.

Plusieurs déterminants de la demande du travail des enfants ont été identifiés par la littérature économique : les coûts de production, la technologie ou encore la structure du marché du travail.

Le coût de production

L'enfant constitue une main d'œuvre meilleur marché que celle des adultes. Il est plus facile de les exploiter et de les payer bien en dessous de leur productivité marginale. Toute production intensive en main d'œuvre non qualifiée peut avoir recours au travail des enfants pour comprimer les coûts de production. Dans les secteurs de production intensifs en main d'œuvre, les coûts salariaux peuvent avoir un poids important dans les coûts de production. En employant des enfants, les employeurs augmentent leurs bénéfices à la marge ou baissent les prix à la vente. Un environnement compétitif basé sur les prix peut donc amener certains employeurs à utiliser le travail des enfants.

Le travail des enfants est substituable au travail des adultes. Mais, l'enfant sera payé moins qu'un adulte à productivité égale car l'enfant est plus docile et corvéable. Il sera payé moins cher, pour plus d'heures travaillées et il ne se plaindra pas des mauvaises conditions de travail.

Une enquête de l'Unicef sur le travail des enfants en Inde a montré qu'en moyenne un enfant recevait la moitié d'un salaire d'un adulte à productivité égale, que ce soit en ville ou à la campagne.

La CISL a effectué une enquête en 1997 dans l'industrie des pierres précieuses au Rajasthan et au Gujarat. L'industrie du diamant emploierait 20% d'enfants qui gagneraient jusqu'à 6 fois moins qu'un adulte pour le même travail. Des enfants travaillent jusqu'à douze heures par jour. Selon la CISL, la main d'œuvre infantile serait un avantage comparatif pour cette industrie par rapport à d'autres pays. Grâce à cet avantage, l'Inde traiterait 70% du volume de la production mondiale de diamants. Ce secteur représente en Inde 17% des recettes d'exportations du pays. La main d'œuvre ne compterait que pour 1% dans les frais de production.

Selon une étude de l'OIT sur l'industrie du tapis indienne, le recours au travail des enfants ne permet de faire baisser le coût de production de seulement 5%. Les coûts du travail représenteraient 30% des coûts de production et les enfants sont compris entre 10 et 20% du

total des travailleurs. La baisse des coûts de production est minime et ne suffit pas à expliquer à elle seule la demande du travail des enfants.

Dans certains cas, le travail des enfants permettrait vraiment de faire baisser les salaires. Ainsi certains employeurs auraient recours aux enfants pour ensuite payer moins les adultes.

Précisons que la baisse du coût de production n'entraîne pas forcément la baisse du prix de vente du produit. Une industrie dans un environnement compétitif voudra diminuer le prix de vente pour conquérir des parts de marché. Pour ce faire, elle peut avoir recours au travail des enfants. Une industrie déjà compétitive peut avoir pour objectif d'augmenter ses marges bénéficiaires tout en maintenant le prix de vente du produit. Pour ce faire, elle pourra également utiliser le travail des enfants.

Une étude de l'OIT a montré qu'une mauvaise répartition des bénéfices peut augmenter le travail des enfants. L'industrie du tapis en est un cas typique. La plupart des maîtres tisserands de tapis, qui emploient des enfants, sont eux-mêmes pauvres et illettrés. Toute augmentation de revenu leur est importante. Ils utilisent le travail des enfants afin de bénéficier de plus value car ils vendent les tapis à l'exportateur au même prix que le tapis ait été fabriqué par lui ou par un enfant. Mais le salaire versé à l'enfant est le tiers de celui d'un adulte. Le maître tisserand profite ainsi la plus-value. Indirectement, ce système profite également aux grossistes exportateurs : les maîtres tisserands ne sont pas tentés d'augmenter leur prix de vente aux grossistes car ils perçoivent des bénéfices du travail des enfants. Une meilleure répartition des bénéfices à l'encontre des maîtres tisserands pourrait diminuer le recours au travail des enfants.

Le tableau ci-dessous compare le salaire des enfants aux salaires des adultes, à productivité égale. Par exemple, 39,5% des salaires des enfants est égal à celui des adultes.

Tableau : Comparaison entre les salaires des enfants et les salaires des adultes, 1983

	Salaire des enfants comparés à ceux des adultes					
	Egal aux salaires adultes	Egal à la moitié du salaire adulte	De la moitié au tiers	Du tiers au quart	Moins d'un quart	incertain
Pourcentage des salaires enfants	39.5	19.1	7.0	3.7	6.1	24.7

Source : BADIWALA, "Child Labour in India: Causes, Governmental Policies and the Role of Education", 1998,

L'étude dont sont tirés ces chiffres fut réalisée en 1983 dans la région de Dehli. Les chiffres sont basés sur la réponse des employeurs, il y a donc un biais à surestimer le salaire. Néanmoins, on peut dire qu'au moins 60% des enfants gagnent moins que les adultes à productivité égale. On peut parler de productivité égale car la plupart des industries paient les enfants et les adultes à la pièce fabriquée. De même, Grootaert et Kanbur (1995) affirment que, dans la grande majorité des cas, un enfant est moins payé qu'un adulte.

Il est donc certain que le recours au travail des enfants permet de comprimer les coûts de production. Cette baisse des coûts de production due au travail des enfants peut être

importante ou minime selon l'importance des coûts du travail dans les coûts de production totale.

Les raisons non pécuniaires

Selon l'OIT, les raisons non économiques jouent un rôle important dans la demande de travail des enfants. Les enfants sont moins conscients de leurs droits et n'iront pas demander de l'aide à des syndicats. Ils sont moins fauteurs de trouble aux yeux des employeurs. Ils sont plus enclins à accepter des tâches routinières et ennuyeuses sans se plaindre. D'autres employeurs considèrent les enfants comme plus innocents et dignes de confiance, notamment dans le secteur des pierres précieuses. Enfin, les enfants seraient moins absentéistes que les adultes.

Les enfants sont préférés aux adultes car ils sont corvéables à merci, en raison de leur jeune âge. Ainsi, un employeur peut plus facilement exploiter un enfant en lui demandant de travailler toujours plus et en lui proposant des salaires extrêmement bas.

La tradition joue un rôle important en Inde. Dans certains secteurs tels que celui du diamant existe une longue tradition du travail des enfants, difficile à interrompre. L'apprentissage d'un métier est valorisé par les familles.

La technologie

Grootaert et Kanbur (1995) ont montré que l'évolution technologique pouvait réduire le travail des enfants, dans l'agriculture ou encore dans l'industrie. La technologie exige alors une compétence minimale que ne peut avoir un enfant. La révolution verte dans l'Etat du Penjab aurait considérablement aidé à diminuer le travail agricole des enfants et à augmenter le taux de scolarisation.

Mais ce n'est pas toujours le cas. La mécanisation peut favoriser le travail des enfants. Dans la production des vêtements, l'arrivée de machines multi-tâches et simples d'utilisation ont permis de décentraliser la production au sein des maisons familiales et d'avoir recours au travail des enfants.

La structure du marché du travail

Une structure duale du marché du travail, constituée d'un secteur formel soumis aux lois du travail et d'un secteur informel, favoriserait le recours au travail des enfants.

Le marché du travail indien est caractérisé par un dualisme important avec l'existence d'un secteur dit « organisé » et celle d'un secteur « inorganisé » (termes officiels). Le secteur organisé concerne toute entreprise de plus de 20 salariés (10 si emploi de l'électricité) et est soumis à de fortes réglementations du travail. Les normes de travail de ce secteur sont jugées plus protectrices que celles des pays riches et créeraient de fortes distorsions sur le marché du travail : salaires minimum élevés, autorisation du gouvernement pour pouvoir licencier etc. Le secteur organisé concerne 12% de la population active. Le secteur inorganisé se définit par « tout ce qui n'est pas le secteur organisé » et ne doit pas être confondu avec le secteur informel. Ce secteur représente environ 88% de la population active et les 300 millions de personnes de ce secteur ne bénéficient d'aucune protection du travail. Seule la législation du salaire minimum s'applique à ce secteur mais elle n'est généralement pas appliquée.

Les enquêtes existantes sur le travail des enfants affirment que le travail des enfants n'existe pas dans le secteur organisé. Néanmoins, de nombreux enfants travailleraient pour le secteur organisé, à travers le système de sous-traitance. Afin d'échapper aux inspections du travail et aux lois du travail trop rigides, le secteur organisé décentralise et sous-traite la production au secteur inorganisé. Certains secteurs ont même recours directement à des familles pour sous-traiter leur production. L'informalisation de l'emploi serait un phénomène de plus en plus important en Inde. Les entrepreneurs confrontés à un marché compétitif et à des lois du

travail jugées trop rigides « informalisent » les emplois, ce qui peut contribuer à augmenter le travail des enfants.

Dans un article consacré au lien entre le salaire minimum des adultes et le travail des enfants, Basu (2000) avance qu'un salaire minimum assez élevé pour les adultes peut faire augmenter le chômage des adultes et augmenter le travail des enfants, en tant que travailleur de substitution. Selon Basu, ce cas de figure apparaît dans un pays avec un taux de fertilité élevé et une économie à faible productivité. Les Etats indiens remplissent ces conditions. Le salaire minimum du secteur organisé est élevé ainsi que les protections sociales. Cela conduit les entreprises à recourir au secteur inorganisé où les salaires sont plus bas et où le travail des enfants est possible.

La structure industrielle

La structure de production peut être facteur de travail des enfants. Un secteur de production, avec peu d'entreprises de grande taille, intensif en capital, enregistré dans le secteur organisé, n'utilisera pas directement le travail des enfants.

D'autres secteurs industriels peuvent avoir une structure de production complexe, où la grande partie de la production s'effectue à travers des contrats de sous-traitance. Un tel secteur pourra utiliser plus facilement au travail des enfants.

Un secteur comme celui des cigarettes indiennes, composé essentiellement de petites entreprises du secteur inorganisé, utilise facilement le travail des enfants. La relation de causalité peut être inverse. Pour pouvoir utiliser le travail des enfants, des secteurs de production peuvent engager une décentralisation de la production pour utiliser entre autre le travail des enfants plus facilement et pour échapper aux normes de travail. Cette transformation de l'organisation de la production et ce passage du secteur organisé au secteur inorganisé seraient de plus en plus fréquents en Inde. Dans les années 1980, l'industrie du tapis était composée de grandes entreprises et de petites entreprises. Suite à la campagne contre le travail des enfants, les contrôles furent plus sévères. Depuis, ce secteur industriel a amorcé une décentralisation de sa production qui est maintenant assurée par des ouvriers et des enfants dans les villages de la campagne. Il devient beaucoup plus difficile de contrôler les normes de travail et le travail des enfants dans ces conditions.

Un Etat en compétition commerciale avec les autres Etats indiens peut soit fermer les yeux sur le travail des enfants soit accepter ce passage au secteur inorganisé des productions industrielles. Encourager la croissance du secteur inorganisé revient à accepter la baisse des normes du travail.

Il serait intéressant de voir si les secteurs connus pour leur utilisation du travail des enfants connaissent tous cette décentralisation et la sous-traitance de leur production au secteur inorganisé. Si tel était le cas, il se peut que le travail des enfants augmente dans ces secteurs.

Le laxisme politique

Le laxisme politique est assez répandu en Inde. Le gouvernement d'un Etat peut très bien fermer les yeux sur le travail des enfants interdit dans certaines activités afin de soutenir indirectement les industries de son Etat et de leur permettre de conquérir des parts de marché en Inde. Le marché indien représente environ 300 millions de consommateurs avec un pouvoir d'achat réel. Un Etat peut utiliser le dumping social en faisant preuve de laxisme politique et en ne faisant pas respecter les lois du travail et notamment l'interdiction du travail des enfants dans les activités industrielles.

B- La littérature économique sur le travail des enfants

Selon Basu, la littérature sur le travail des enfants est une illustration d'anarchie et d'abondance. Les modèles théoriques sur le sujet sont peu nombreux. La littérature empirique est abondante mais ne repose jamais sur des modèles théoriques. Le véritable enjeu d'un travail sur le travail des enfants serait de réaliser une étude empirique basée sur de la théorie économique. Notre travail empirique, par exemple, devrait se baser sur la théorie économique liant le travail des enfants et les échanges commerciaux. Mais à notre connaissance, il n'existe pas de modèles théoriques modélisant ces relations.

L'absence de données, homogènes et fiables, sur le travail des enfants handicape le travail de recherche sur ce sujet et notamment la recherche sur ses déterminants.

Néanmoins, la littérature sur le travail des enfants s'est abondamment développée depuis les années 1990. Il existe plusieurs types de littérature économique sur le travail des enfants : la recherche des déterminants et variables explicatives, les études de cas sur un échantillon d'enfants travailleurs, et la construction de modèles théoriques. A notre connaissance, il n'existe pas d'articles concernant le travail des enfants dans le contexte d'un pays fédéral.

La littérature économique sur les déterminants du travail des enfants est partie à la recherche des variables explicatives. Selon cette littérature, le nombre d'enfants dans un ménage, la gestion du risque et la vulnérabilité du ménage sont les déterminants de l'offre du travail des enfants. Du côté de la demande, les deux déterminants principaux identifiés par les chercheurs sont la structure du marché du travail et la technologie des processus de production. La structure du marché du travail est un déterminant de la demande du travail. Selon Grootaert et Kanbur (1995), le facteur clef est la flexibilité du salaire. Dans les marchés du travail compétitifs où les salaires sont flexibles, les enfants peuvent se substituer aux adultes sur le marché du travail. Si un salaire minimum est imposé, l'employeur préférera un adulte dans la mesure où sa productivité est supposée plus élevée. Le secteur inorganisé indien est un marché du travail où les salaires sont très flexibles et où le rapport de force est à l'avantage de l'employeur étant donné le taux du chômage élevé. Le marché du travail indien est donc propice au travail des enfants. Des conditions de monopsonne de demande du travail entraînent également le salaire des enfants à la baisse. C'est un peu le cas en Inde où la réserve en main d'œuvre est quasiment illimitée et où les opportunités d'emploi sont rares. Selon Grootaert et Kanbur (1995), le degré de segmentation entre le secteur formel et le secteur informel est également un déterminant important du travail des enfants. Un tel dualisme permet au secteur formel de se décomposer en de multiples entreprises pour entrer dans secteur informel ou de sous-traiter la production au secteur informel. Dans de telles conditions, la demande du travail des enfants augmentera. Nous pensons que l'Inde connaît un tel phénomène. La compétition entre entreprises est grandissante et les lois du travail du secteur organisé trop rigides et coûteuses. On assiste depuis quelques années à une « informalisation » du secteur formel indien. De grandes entreprises sous-traitent la production ou s'éclatent en de petites entreprises du secteur inorganisé. Ce phénomène pourra augmenter la demande du travail des enfants en Inde.

Un autre type de recherches sur le travail des enfants sont des études de cas dans lesquelles un échantillon d'enfants travailleurs sont observés et interrogés. Ces études renseignent sur les salaires et les conditions de travail. Les ONG, par exemple, produisent typiquement ce type de travaux.

Une autre partie de la littérature comme le travail de Basu (1998) tente de construire des modèles théoriques sur le travail des enfants. Les auteurs tentent à travers ces modèles de trouver les politiques adéquates pour supprimer le travail des enfants.

Basu (1998) présente un modèle économique basé sur deux hypothèses : le travail des adultes et celui des enfants est substituable, et les parents altruistes n'envoient leurs enfants au travail que si le salaire de l'enfant est nécessaire à la survie de la famille. Différents équilibres du marché du travail sont alors possibles : un équilibre où les salaires sont bas et où les enfants travaillent et un autre équilibre où les salaires des adultes sont élevés et où les enfants ne travaillent pas.

Selon lui, les économies à faible productivité, comme l'Inde, peuvent avoir deux équilibres : le bon équilibre où seuls les adultes travaillent et le mauvais équilibre où enfants et adultes travaillent. L'Inde connaît actuellement le deuxième équilibre. Si seuls les adultes travaillent et ont un salaire minimum suffisant, ils n'enverront pas leurs enfants au travail. Un changement peut faire passer l'économie du mauvais au bon équilibre. Un changement qui augmente la demande de travail ou qui réduit l'offre de travail des enfants (réduction de la fertilité ou interdiction du travail des enfants) peut amener l'économie au bon équilibre.

Basu (2000) étudie également les relations entre un salaire adulte minimum et le travail des enfants. Il suppose que les parents altruistes n'envoient leurs enfants que si leurs propres revenus sont trop bas. Une augmentation du salaire des adultes devrait entraîner une baisse du travail des enfants. Mais Basu affirme que si cette hausse de salaires est due à une loi sur le salaire minimum, le résultat est ambigu. Un salaire minimum imposé peut mettre au chômage des adultes qui envoient en conséquence leurs enfants au travail. En Inde, des études de cas ont montré que certains enfants travaillaient dans des secteurs industriels ou agro-alimentaires alors que leur père était au chômage et ne trouvait pas d'emploi dans ces mêmes secteurs. L'employeur connaissant le salaire minimal acceptable par un adulte préfère encore employer un enfant dont le salaire sera plus bas.

La littérature qui concerne plus particulièrement le sujet de notre mémoire traite des liens entre travail des enfants et échanges commerciaux.

Or, la seule littérature empirique concernant les liens entre travail des enfants et échanges commerciaux est un article d'Edmonds et Javcnick (2002). Grâce à des données exceptionnelles, les auteurs ont construit un modèle économétrique dont la variable à expliquer est le travail des enfants. Cet article montre que l'augmentation des exportations Vietnamiennes de riz ont entraîné la baisse du travail des enfants dans les campagnes. Cette étude intéressante ne peut être reproduite dans le cas de l'Inde dans la mesure où les données nécessaires à ce modèle économétrique n'existent pas pour l'Inde.

C- Les données sur le travail des enfants en Inde

Toute recherche sur le travail des enfants est dépendant de la qualité des données utilisées. Or les données sur le travail des enfants sont rares et comportent de nombreuses limites. Notre travail a consisté à identifier et critiquer les sources de données disponibles sur le travail des enfants en Inde.

C-1 Les données : sources, intérêts et limites

Le travail des enfants et les données

Il n'existe pas de données exactes sur le travail des enfants en l'Inde ni sur le travail des enfants dans le monde. Les différents chiffres utilisés dans ce travail ne donnent qu'un ordre de grandeur plus ou moins exact du travail des enfants en Inde.

Le manque de données sur le travail des enfants est facile à comprendre. Certains pays ne veulent pas recenser leurs enfants travailleurs et faire face au problème. D'autres pays tentent de recenser plus ou moins rigoureusement les enfants travailleurs. Mais l'activité des enfants est parfois illégale donc cachée et clandestine. Elle peut être aussi géographiquement très éclatée dans de milliers de villages, comme c'est le cas en Inde, et donc difficile à recenser.

Par conséquent, les chiffres sur le travail des enfants, quelles que soient leurs sources, ne peuvent être considérés que comme des estimations. L'OIT reconnaît officiellement ne pas connaître le nombre d'enfants travailleurs dans le monde.

Les sources de données sur le travail des enfants en Inde sont de trois sortes : les institutions internationales, les ONG et le gouvernement indien. Il est nécessaire de passer en revue ces trois sources de données afin d'en souligner l'intérêt et les limites. En effet, la qualité de notre travail qui se veut empirique dépend de la qualité de ces données.

Les sources de données existantes sur le travail des enfants

Il existe trois sources de données sur le travail des enfants en Inde :

- Les sources gouvernementales: Le gouvernement indien effectue périodiquement deux enquêtes officielles distinctes sur le travail des enfants. La première enquête « Census of India » fait partie du recensement officiel de la population indienne qui a lieu tous les dix ans. La deuxième enquête « National Sample Survey » relève du Département indien des Statistiques. Celle-ci a lieu tous les cinq ans.
- Les rapports de l'Organisation Internationale du Travail et du Ministère du Travail Américain, lesquels sont des études de cas sur un secteur ou une région.
- Les rapports de différentes ONG comme « Human Rights Watch », « Anti-Slavery International », ou la Confédération Internationale des Syndicats Libres, lesquels sont également des études de cas.

Ces sources comportent toutes des limites. Et d'une manière générale, il est impossible d'avoir une connaissance statistique fiable du nombre d'enfants travailleurs dans un Etat indien. D'où la difficulté de réaliser un travail sur ce thème. Les données ne sont pas comparables d'une étude à l'autre et ne peuvent pas être additionnées. Les études utilisent des définitions du travail différentes. Néanmoins, notre méthode de travail consiste dans un premier temps à rassembler tous les enquêtes et données existantes sur le travail des enfants

dans les Etats indiens. Dans un deuxième temps, il faut trouver une méthodologie afin de construire un indicateur synthétique reflétant le travail des enfants dans chaque Etat indien. Nous n'avons trouvé aucun article de recherche abordant ce sujet. Les articles de recherche sur le travail des enfants n'utilisent pas de données soit utilisent les données officielles. Mais aucun article de recherche n'a tenté de réaliser une synthèse des données sur le travail des enfants dans un pays donné. Aussi nous faudra-t-il imaginer une méthode propre permettant de construire un indicateur sur le travail des enfants à partir des données de sources différentes.

Les sources gouvernementales sur le travail des enfants en Inde

Le gouvernement indien effectue des études sur ce thème depuis le recensement de la population de 1961. Il le fait selon une méthodologie qui lui est propre et laisse de côté nombre d'enfants travailleurs. Selon les experts de l'OIT comme Michel Bonnet, les enquêtes réalisées par le gouvernement indien sous-estiment de façon importante le phénomène. Les chiffres sont à prendre avec précaution.

Il existe trois enquêtes gouvernementales sur le travail des enfants en Inde : le recensement de la population indienne appelé « Census of India », les études « National Sample Survey » de l'office indien des statistiques et les enquêtes « Rural Labour Enquiry ».

- (a) Le « Census of India » est réalisé tous les dix ans depuis 1901. Les données sont comparables entre elles pour les recensements de 1961, 1981, 1991 et 2001. Les mêmes méthodes et définitions y ont été appliquées. Le Census of India recense toute la population indienne et tous les enfants travailleurs selon une définition précise.
- (b) Les « National Sample Survey » sont des études réalisées environ tous les cinq ans. La première étude fut lancée en 1973. Des études sont donc disponibles pour 1973, 1978, 1983, 1994, 1997 et 2002. Ces enquêtes estiment le nombre d'enfants travailleurs à partir d'échantillons de la population.
- (c) L'enquête « Rural Labour Enquiry » est également réalisée tous les cinq ans, depuis 1956. Ces enquêtes portent uniquement sur le travail des enfants en milieu rural.
- (d) Les autres sources officielles sur le travail des enfants proviennent des enquêtes réalisées par des instituts de recherche tels que le National of Council Applied Economic Research (NCAER).

(a) Le « Census of India »

Le « *Census of India* » est la seule enquête couvrant l'intégralité de la population indienne. Le *Census of India* recense les enfants travailleurs de 5 à 14 ans. La définition de l'enfant travailleur utilisée par le Census of India est la suivante : « tout enfant engagé dans une activité économique et productive ». Le *Census of India* considère qu'un enfant travaille si la production à laquelle il participe est destinée à la vente. L'enfant non rémunéré est pris en compte du moment que son activité sert à une production destinée à la vente. Si le travail effectué sert à la consommation de la famille, l'enfant n'est pas considéré comme travailleur. Une petite fille qui travaille plusieurs heures par jour à s'occuper de tâches ménagères n'est

pas recensée. Un petit garçon peut passer ses journées à ramasser du bois et à s'occuper des animaux de la famille (non destinés à la vente), il ne sera pas recensé. Le *Census of India* ne prend pas en compte les enfants domestiques des maisons privées, qui sont pourtant nombreux en Inde. Le travail des enfants est interdit dans le secteur formel (organisé) et dans des secteurs industriels jugés dangereux. Le *Census of India* ne recense pas les enfants travaillant dans ces secteurs interdits. Or ces secteurs sont souvent des secteurs de biens échangeables. Il s'agit du secteur des cigarettes destiné au marché intérieur, du secteur du tapis, des textiles, des allumettes et des feux d'artifices, du secteur de la laine, de la construction, des composants électroniques etc. Tous les secteurs interdits sont des secteurs de biens échangeables entre Etats indiens.

L'économiste Subramanian (1997) a calculé le nombre d'enfants dans l'Etat du Tamil Nadu d'après des enquêtes micro en utilisant une définition plus large que celle du *Census of India*. Selon la définition du *Census of India*, 13% des enfants travaillaient au Tamil Nadu en 1982. En utilisant la définition plus large de Subramanian, le taux de participation du travail des enfants s'élevait à 33% au Tamil Nadu pour la même année.

Trois notions de travailleurs sont utilisées dans le *Census of India* : les « Main Workers », les « Marginal Workers » et les « No Workers ». Un « main worker » doit avoir travaillé 180 jours dans l'année précédente. Un « marginal worker » doit avoir travaillé moins de 180 jours. Depuis le recensement de 1961, les définitions du travail des enfants sont restées les mêmes. On peut donc comparer les données du *Census of India* de 1961, 1981, 1991 et 2001. Le recensement de 1971 n'a pris en compte que les enfants salariés. On ne peut donc pas le comparer avec les autres recensements.

Le *Census of India* permet de connaître le nombre d'enfants travailleurs de 5- 17 ans par Etat indien et par activité. Il permet également de connaître le pourcentage d'enfants travailleurs dans la population active d'une activité professionnelle.

Les catégories d'activité professionnelle sont au nombre de neuf :

- I Cultivateurs²
- II Travailleurs agricoles
- III Bétail, forêts, pêche, chasse, plantation, vergers et autres
- IV Mines et carrières
- V Fabrication (manufacturing)
 - a Industrie familiale
 - b Autres que industrie familiale
- VI Constructions
- VII Echanges et commerce
- VIII Transports, stocks et communications
- IX Autres services

Le *Census of India* indique également le niveau scolaire des enfants travailleurs et le taux d'illettrisme par Etat. Le recensement indien fournit des informations sur les migrations des enfants qui vont d'un Etat indien à l'autre, à la recherche d'un travail. Ces informations sont disponibles dans les *Census* de 1961, 1981, 1991 et 2001.

Les définitions sur les activités industrielles ont connu peu de changements (1961 et 1971) et sont comparables pour les années 1981, 1991 et 2001.

² Cultivateurs : L'enfant travaille pour sa famille ; Travailleurs agricoles : l'enfant travaille pour le compte d'autrui ; Industrie familiale : l'enfant travaille dans la production de biens dans l'habitat familial ou dans un atelier tenu par un membre de sa famille

Ainsi, grâce au recensement de la population indienne, on peut avoir le nombre d'enfants travailleurs par Etat indien et ce tous les dix ans. On a également accès au type d'activité dans lequel l'enfant travaille. On connaît les migrations d'enfants à la recherche d'un travail d'un Etat à un autre.

Mais le *Census of India* a ses limites car, comme nous l'avons vu précédemment, il sous-estime le nombre d'enfants travailleurs en raison d'une définition trop étroite de l'activité économique. Le nombre d'enfants travailleurs indiqué dans le *Census of India* doit être considéré comme un minimum. Le problème est qu'il ne prend pas en compte le travail des enfants dans certains secteurs de biens échangeables, ce qui constitue une limite sérieuse pour notre travail. Néanmoins, grâce au *Census of India*, l'on peut comparer l'incidence du travail des enfants entre Etats indiens et constater d'importantes disparités régionales.

Le *Census of India* est une donnée payante. Le *Census of India* 1981 et 1991 sont disponibles à la Bibliothèque de l'Asie du Sud à Paris. Le *Census of India* 2001 y sera prochainement disponible.

(b) Les « *National Sample Survey* »

Les « *National Sample Survey* » (NSS) constituent la deuxième enquête gouvernementale sur le travail des enfants en Inde. Elles estiment le nombre d'enfants travailleurs par Etat en se basant sur un échantillon de la population de l'Etat indien. Ces enquêtes ont lieu tous les cinq ans. Les données des différentes études sont comparables entre elles depuis 1974. Les chiffres du *Census of India* et des NSS ne sont pas comparables car ces deux enquêtes ne reposent pas sur la même définition du travail. Les *National Sample Survey* utilisent la définition du travail comme étant une « *gainful activity* » alors que le *Census of India* utilise la définition « *economic productive activity* ». Les NSS prennent en compte toute activité donnant lieu à une production que celle-ci donne lieu à une vente ou à une consommation. Les enfants travailleurs qui produisent pour la consommation domestique sont donc pris en compte dans les NSS alors qu'ils ne sont pas pris en compte dans le *Census of India*. Les chiffres avancés par les NSS sont toujours plus élevés que les chiffres donnés par le *Census of India*.

Les NSS indiquent le nombre d'enfants travailleurs âgés de 5 à 14 ans ainsi que le nombre d'enfants à la recherche d'un emploi. On obtient ainsi le taux de chômage des enfants. Ces études permettent de suivre l'évolution du travail des enfants tous les cinq ans. Les NSS fournissent également des données sur le type d'activité exercées par les enfants. Il existe cinq catégories. Ces données par Etat et par catégorie sont disponibles et comparables depuis 1977. Les NSS donnent également des informations sur les salaires moyens perçus par les enfants travailleurs.

Les *National Sample Survey*, comme toutes les autres études, sont payantes. Suite à nos recherches, les *National Sample Survey* ne sont disponibles ni en bibliothèque universitaire (cf. Sudoc) ni à la BNF. Par conséquent, nous n'avons pas pu les étudier pour notre travail.

(c) Le « *Rural Labour Enquiry* »

Les données de ces enquêtes proviennent des études NSS et ne concernent que le milieu rural. Cette enquête se base sur un échantillon de la population indienne. Ces études fournissent le nombre d'enfants au travail en milieu rural.

Ces trois sources de données gouvernementales sont payantes. Le *Census of India* coûte 2500 roupies (50 euros) pour un acheteur en Inde et 155 \$ pour un acheteur hors de l'Inde. Les

National Sample Survey peuvent coûter environ 50 dollars selon les données que l'on souhaite obtenir.

Notre travail a donc rencontré certaines difficultés : le *Census of India* 2001 n'est pas encore disponible. Nous n'avons pas pu suivre l'évolution du travail des enfants entre 1991 et 2001. Les *National Sample Survey* n'étant pas disponibles en France, nous n'avons pas pu suivre l'évolution du travail des enfants de 1977 à 2002.

En effet, il devient difficile de réaliser un travail de recherche lorsque de nombreuses données sont payantes et non disponibles dans les bibliothèques universitaires françaises. Cela constitue la principale difficulté à laquelle nous avons été confrontées durant ce travail.

Les données issues des Organisations internationales et des Organisations Non Gouvernementales

Les organisations internationales comme les ONG publient essentiellement des études de cas sur le travail des enfants en Inde, sur une région précise ou un secteur industriel dans une région. Les méthodes de recherche se ressemblent : il s'agit généralement d'étudier un échantillon d'enfants travailleurs allant de 100 à 1000 sujets. Les enquêteurs interrogent les enfants et procèdent ensuite à des statistiques et des extrapolations. Néanmoins, l'on devine que le but de ces enquêtes n'est pas d'estimer le nombre exact d'enfants travailleurs mais plutôt de dénoncer leurs conditions de travail. Ces enquêtes sont généralement ponctuelles dans le temps et ne permettent pas d'en tirer une évolution temporelle. Elles se cantonnent à étudier un secteur industriel d'une région et ne permettent pas de connaître la situation générale du travail des enfants dans un Etat indien.

L'Organisation Internationale du Travail publie de nombreux rapports sur le travail des enfants. Il s'agit principalement d'extrapolations statistiques basées sur de petits échantillons d'enfants travailleurs. De plus, les méthodes de travail et les définitions ont évolué et on ne peut pas comparer les données de 1980 à celles de 2000. En 1978, l'OIT parlait de 50 millions d'enfants travailleurs dans le monde et en 1997, il s'agit de 250 millions. On ne peut pas vraiment savoir s'il s'agit d'une augmentation du nombre des enfants travailleurs, d'une croissance de l'information ou d'une définition plus large du nombre des enfants.

L'OIT a élaboré en 1992 une méthodologie que peuvent adopter les pays pour connaître de façon plus scientifique le nombre des enfants au travail. Ainsi, face aux chiffres alarmants donnés par les ONG, les gouvernements ont accepté de suivre cette méthodologie. Depuis 1995, certains pays l'appliquent mais il faudra encore attendre 2020, selon l'OIT, pour que cette méthode se généralise à la plupart des pays et avoir une vision du travail des enfants à l'échelle mondiale. L'objectif est de connaître le nombre d'enfants travailleurs et de pouvoir comparer les chiffres entre pays. On ne peut pas encore comparer les pays entre eux car le nombre d'enfants travailleurs déclarés ne répond pas aux mêmes définitions et aux mêmes méthodes de recensement. On ne peut donc pas rigoureusement avancer que tel pays a plus d'enfants travailleurs qu'un autre.

Les ONG sont apparues au début des années 1980. Leur existence permet de contredire les statistiques gouvernementales et de mettre en lumière l'exploitation des enfants, niée par le gouvernement indien notamment. Le Pouvoir Indien a souvent refusé d'admettre l'existence d'enfants esclaves. Indira Gandhi démentait toute existence de ce travail. Une ONG indienne, le *Bandhua Mukti Morcha*, en 1981, a fourni des chiffres et a contraint le gouvernement indien à reconnaître l'existence de cet esclavage. Encore aujourd'hui, le

gouvernement indien minimise le nombre d'enfants concernés par la servitude pour dettes et dément les chiffres des ONG.

Les données des ONG comportent de nombreuses limites. Les ONG peuvent être tentées de surestimer le problème afin d'attirer l'attention. De plus, on ne peut pas additionner ou comparer les chiffres de différentes ONG car leurs méthodes de travail sont différentes. Les études des ONG sont d'intérêt limité pour notre travail car elles n'ont pas pour objectif premier d'estimer le nombre exact d'enfants travailleurs mais plutôt de dénoncer le phénomène du travail des enfants. Les études des ONG sur l'Inde concernent soit un district d'Etat (comme un canton français) soit un secteur industriel et ne présentent jamais la situation générale d'un Etat indien.

Les institutions internationales et les ONG ne réalisent pas d'enquêtes globales mais seulement des études de cas sur une région ou sur une industrie. Remarquons que une grande partie des rapports sur l'Inde concernent l'Etat du Tamil Nadu et de l'Uttar Pradesh. De plus, ces institutions et organisations ont tendance à se focaliser sur le travail des enfants dans le secteur industriel ou exportateur alors que celui-ci représente moins de 10% du travail des enfants. Peu de rapports concernent le travail domestique ou le travail familial alors que celui-ci se révèle plus important et peut être tout aussi dangereux et nuisible pour l'enfant. L'expert du travail des enfants de l'OIT, Michel Bonnet, dénonce le fait que les Ong ou encore l'opinion publique se focalisent sur le travail des enfants utilisé dans les secteurs exportateurs ou encore industriels alors que celui-ci n'est qu'une petite partie du phénomène.

Pour réaliser notre travail sur le travail des enfants en Inde, nous disposons donc des chiffres gouvernementaux sur les Etats indiens, chiffres qui sous-estiment le phénomène. Nous disposons également de rapports d'ONG ou d'organisations qui ne procurent pas de chiffres d'ensemble sur les Etats indiens.

A notre connaissance, aucun travail de synthèse des données n'a été réalisé sur le travail des enfants en Inde. Personne n'a encore entrepris de rassembler toutes les données existantes (gouvernement, Ong) et d'en tirer des indicateurs afin de mesurer le travail des enfants pour chaque Etat indien. Notons que tous les articles de recherche sur le travail des enfants en Inde que nous avons trouvés font exclusivement référence aux données du gouvernement, au *Census of India* et aux NSS. Aucun article de recherche n'utilise les données des ONG ou n'a tenté de synthétiser toutes les informations disponibles.

Ainsi, nous n'avons toujours pas de statistiques fiables sur le travail des enfants en Inde. Néanmoins, il nous semble possible de rassembler toutes les informations disponibles afin de dresser un constat sur le travail des enfants dans chaque Etat indien. Un travail de thèse sur le travail des enfants en Inde nécessitera d'avoir des informations plus précises et de prendre contact avec chaque Etat et chaque ONG pour recueillir leurs informations. Il s'agira ensuite de traiter ces informations avec précaution et de construire des indicateurs pour chaque Etat. A notre connaissance, ce travail n'a jamais été effectué.

Partie II : Le Travail des Enfants en Inde

A- Le travail des enfants en Inde : quelques chiffres et faits stylisés

En 2002, l'Organisation Internationale du Travail estime le nombre d'enfants travailleurs à 211 millions. Parmi ces enfants, 120 millions seraient à plein temps et environ 20% auraient moins de 10 ans. En terme de taux de participation du travail des enfants, l'Afrique est au premier rang avec 27% des enfants qui travaillent, suivies par l'Asie de l'Est et du Sud avec respectivement 20 et 14%. Parmi les enfants scolarisés, 40% seraient engagés dans des activités économiques sur du temps partiel. L'Asie représente 60% des enfants travailleurs.

Région du monde	Nombre d'enfants actifs de 5 à 14 ans	Proportion du total des enfants actifs
Pays industrialisés	2,5 millions	1%
Pays dits en transition	2,4 millions	1%
Asie et Pacifique	127 millions	60%
Amérique Latine	17 millions	8%
Afrique Subsaharienne	48 millions	23%
Moyen Orient et Afrique du Nord	13,4 millions	6%
Total dans le monde	211 millions	

Source : BIT, « Un avenir sans travail des enfants », Genève, 2002

Les estimations concernant l'Inde de 2001 oscillent entre 11 et 150 millions d'enfants actifs, selon les sources citées. Le chiffre de 150 millions est calculé en fonction du nombre d'enfants non scolarisés en Inde et paraît surestimé.

En 1961, selon le *Census of India*, sur 114 millions d'enfants, 34,6 millions sont scolarisés à plein temps, 64,91 millions ne sont ni scolarisés ni dans la population active, et 14,4 millions sont des travailleurs à temps plein. En 1981, le chiffre officiel s'élevait à 13,64 millions d'enfants travailleurs. En 1991 le nombre d'enfants travailleurs était estimé à 11,28 millions, indiquant une baisse de 17% entre 1981 et 1991. Le *Census of India* de 1991 indiquait en même temps que 105 millions d'enfants de 5 à 14 ans n'allaient pas à l'école. Donc sur 105 millions d'enfants non scolarisés en 1991, seulement 10% environ travaillaient. Les chiffres de 2001 n'ont pas encore été publiés.

Un groupe de chercheurs indiens « Operations Groupe Research », cité par beaucoup d'Ong, a évalué en 1981 à 44 millions le nombre d'enfants au travail, c'est-à-dire 30 millions d'enfants de plus que le *Census of India*. D'après la définition de ces chercheurs, un enfant travaille s'il effectue un travail, rémunérés ou non, à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille, et pouvant travailler à n'importe quelle heure du jour.

Les Statistiques officielles de l'OIT indiquaient 15,8 millions d'enfants travailleurs en 1990 et 14,8 millions en 1995, donnant lieu à un taux de participation du travail des enfants de 17% et de 14,4 % respectivement. L'OIT ne prend en compte que les enfants de 10 à 14 ans.

Le chiffre réel doit se situer entre les chiffres officiels et le nombre d'enfants non scolarisés. Le chiffre de 55 millions est couramment cité par les ONG, pour le travail des enfants en 2000. Mais ce chiffre de 55 millions n'est pas expliqué scientifiquement.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants économiquement actifs, recensés par trois sources différentes, le *Census of India*, les *National Sample Survey* et les données de l'OIT. Les données ne sont pas comparables entre elles car les définitions et les méthodes de travail

ne sont pas identiques selon les sources. Par contre, les enquêtes d'une même source sont comparables à travers le temps.

Ce tableau illustre la difficulté de travailler avec des chiffres dans le domaine du travail des enfants. Le *Census of India* de 1971 et celui de 1981 ne sont pas comparables car le recensement de 1971 ne prenait pas en compte les enfants travailleurs non payés.

Les données ne sont pas comparables entre les enquêtes. Le *Census Of India* et les *National Sample Survey* prennent en compte les enfants de 5 à 14 ans mais n'ont pas des définitions identiques alors que l'OIT ne prend en compte que les enfants de 10 à 14 ans.

On peut donc s'étonner des différences importantes constatées en 1981 et 1983. Le *Census of India* annonce 13,6 millions d'enfants travailleurs et les *National Sample Survey* en annoncent 20,4 millions.

Tableau : Les enfants engagés dans des activités économiques

Table 2. Economically active children (5–14 years) in India

Source	Tally
Census	
1971	10.7 million ^a
1981	13.6 million ^a
1991	11.4 million ^a
National Sample Survey	
1983	20.4 million ^b
1987–88	15.8 million ^b
1993–94	11.6 million ^b
International Labour Office	
1990	15.2 million ^c
1995	14.8 million ^c

^a Main and marginal workers.

^b Principal and subsidiary status workers.

^c Working children between ages 10 and 14 years.

Source: « *Child Labour as a Human Security problem : Evidence from india* »
Manabi Majumbar, Oxord Development Studies, Vol 29, 2001

Selon le *Census of India* et les *National Sample Survey*, le travail des enfants diminue en Inde depuis 1980 tant en valeur absolue qu'en pourcentage de la population enfantine. Or, les chercheurs et les organisations internationales (Unicef) ne tirent pas les mêmes conclusions de leur recherche. Selon eux, la démographie de la population indienne entraîne une augmentation du nombre d'enfants travailleurs et une augmentation également du pourcentage d'enfants au travail. Pour eux, le travail des enfants ne décline pas en Inde et reste fortement ancré dans la société.

B- La répartition sectorielle des enfants travailleurs en Inde

On trouve les enfants au travail quasiment partout, en ville et à la campagne, dans le secteur organisé et surtout dans le secteur inorganisé, dans les activités agricoles et la production de biens et de services. Les enfants travailleurs se trouvent essentiellement à la campagne. Le travail des enfants en Inde est avant tout un phénomène rural où les tâches agricoles dominent. Selon l'OIT, 85% des enfants travailleurs en Inde se trouvent en milieu rural en 1995. A titre de comparaison, 75% de la population active indienne est en milieu rural.

Les deux tableaux ci-dessous indiquent la répartition Ville/ Campagne des enfants travailleurs. Le travail des enfants est essentiellement un phénomène rural. Entre 1981 et 1991, le pourcentage d'enfants travailleurs en milieu urbain a augmenté.

Tableau : Les enfants travailleurs selon leur lieu de résidence, en millions, 1981

Lieu	Nombre d'enfants en millions	pourcentage
Rural	12,6	92,5%
Urbain	1,07	7,5%
Total	13,64	

Notes : Les données concernent les enfants de 0 à 14 ans

Source : *Census of India, 1981*

Tableau : Les enfants travailleurs selon leur lieu de résidence, en millions, 1991

Lieu	Nombre d'enfants en millions	pourcentage
Rural	10.26	91%
Urbain	1.03	9%
Total	11.29	

Notes : Les données concernent les enfants de 0 à 14 ans

Source : *Census of India, 1991*

91% des enfants travailleurs en 1991 habitent en milieu rural. Mais cela ne veut pas dire qu'ils sont uniquement occupés à des travaux agricoles. En effet, certains secteurs industriels délocalisent leur production au niveau des villages et les enfants travaillent soit à la maison soit dans des petits ateliers. Dans l'Uttar Pradesh, l'industrie du tapis utilise les enfants travailleurs des villages de campagne. Ces enfants travaillent chez eux ou dans de petits.

Dans le milieu rural, les conditions de travail sont très dures pour ces enfants et de nombreuses familles migrent vers les villes à la recherche d'un emploi. La question des migrations d'enfants de milieu rural vers les centres urbains est un symptôme majeur du travail des enfants. Par exemple, l'Etat du Kerala n'a pas de tradition de travail des enfants. Une ONG a rapporté que des adolescents pauvres du Kerala partaient de leur Etat pour aller dans l'Etat du Maharashtra pour travailler dans les grandes pêcheries.

La plupart des enfants sont occupés à des tâches agricoles. Selon l'OIT, la production industrielle de biens n'emploierait que 2% des enfants travailleurs en 1991 dans le monde. D'autres enfants travaillent dans la production de services. Les enfants travailleurs qui ne sont pas occupés à des tâches agricoles se trouvent dans de petites entreprises de productions de biens et de services : textile, confection de tapis, de briques, hôtels, restaurants, chantiers, aides domestiques.

Le secteur de la production manufacturière n'emploierait qu'une petite partie des enfants travailleurs. Ces secteurs sont caractérisés par une utilisation intensive en main d'œuvre non qualifiée, par une technologie obsolète. Les produits fabriqués se destinent essentiellement au marché local. L'OIT affirme qu'une infime partie des enfants en Inde travaillent pour l'exportation, même à travers la sous-traitance.

Ce tableau présente la répartition sectorielle du travail des enfants travailleurs en 1981 et en 1991. On constate que plus de 80 des enfants travailleurs sont engagés dans des tâches agricoles et environ 35% des enfants travailleurs sont occupés à des tâches agricoles familiales. Environ 9% des enfants participent à des activités de production manufacturière.

Tableau : Répartition des enfants travailleurs par type d'activité, 1981 et 1991

Activité	1981*	1991**
1. Cultivateurs	35.93	35.49
2. Travailleurs agricoles	42.74	44.45
3. Bétail, pêche, forêt	6.30	3.86
4. Mines et carrières	0.24	0.29
5. Activités de production industrielle	8.65	8.7
6. Construction	0.72	0.78
7. Commerce et échanges	2.19	2.66
8. Transport, stockage et communication	0.30	0.34
9. Autres***	2.93	3.4

Source primaire : *Census of India 1981

** Census of India 1991

*** Les autres travailleurs sont tous ceux qui ne sont pas inclus dans un travail agricole et industriel

Exemples de secteurs où les enfants travaillent en Inde

Les enfants travailleurs se retrouvent dans la plupart des secteurs de la vie économique, ne nécessitant pas de compétences particulières. Le Département du Travail Américain a fait la liste des secteurs soupçonnés d'utiliser le travail des enfants.

Tableau : Liste des activités où se trouvent les enfants travailleurs indiens

Agriculture et pêche	Production, mines et carrières	Services
Elevage d'animaux ; récolte de fruits; café; pêche; forêt; caoutchouc; agriculture à petite échelle; thé; tabac	Aluminium; métaux de base; bidis (cigarettes); briques; boites en carton; tapis; feux d'artifice; chaussures de sports; textiles et vêtements; bijoux et pierres précieuses; verre; articles de cuir; serrures; allumettes; mines; entreprises d'emballage; produits de la mer; soie; articles de sports;; articles en cuivre, carrières de pierres; bijoux synthétiques;	Garages pour voiture; boulangeries; conducteurs de taxis; recyclage du ciment;; construction; domestiques; fleuristes; hôtels; porteurs dans les trains; restaurants; enfants des rues barbiers et cireurs de chaussure ; vendeurs de rue, vendeurs de thé

Source: "Child Labor: Assesment of the problem", US Department of Labor

Une étude du Professeur Chaudhri a tenté de classer scientifiquement les enfants travailleurs indiens par type d'activité, pour 1991. Il les a classés en trois catégories. Selon lui,

moins de 6% des enfants travailleurs sont engagés dans des activités industrielles interdites par la loi de 1986 (The Child Labour Prohibition), c'est-à-dire dans les activités dangereuses de 24 secteurs industriels (tapis, allumettes, cigarettes, feux d'artifice...). 14% des enfants travailleurs sont employés dans des activités rémunérées de production, autorisées par la Loi. Le travail ci-dessous fut réalisé par le chercheur Chaudhri en partenariat avec l'OIT, en 1996, dans un article intitulé « A Dynamic Profile of Child Labour in India ». Malheureusement, nous n'avons pas eu accès à cet article, n'étant pas disponible sur Internet ni dans les bibliothèques universitaires. Ces données sont extraites d'un site internet ayant pour objectif de rassembler les données officielles sur le travail des enfants en Inde. Nous n'avons pas donc pu en analyser la méthodologie et les sources.

Ce tableau récapitule le travail effectué par le Professeur Chaudhri sur la répartition sectorielle du travail des enfants.

Tableau : Evolution du travail des enfants par activité, 1971-1991 et projections pour 2001
(Trends in index of child labour in India, major sectors 1971-1991
and projections to 2001 (Index base : 1961=100))

MILIEU RURAL	Sexe Masculin				Sexe Féminin			
	Sectors	1971	1981	1991	2001	1971	1981	1991
Cultivators	72	68	76	65	24	35	39	34
Agricultural Labourers	170	157	174	149	110	137	156	133
Household Industry	18	21	23	19	23	32	36	31
Manufacturing other than household	133	246	272	232	139	271	307	261
Construction	90	112	126	108	76	155	169	143
Trade and Commerce	113	129	140	120	47	72	76	64
Transport Storage & Communication	118	112	128	109	247	164	354	301
Mining	91	70	77	66	75	76	87	74
Other Services	45	26	29	25	30	23	26	22
Total	90	82	91	78	49	63	72	61

MILIEU URBAIN	Sexe Masculin				Sexe Féminin			
	Sectors	1971	1981	1991	2001	1971	1981	1991
Cultivators	80	96	122	121	19	35	47	47
Agricultural Labourers	227	285	356	355	132	205	275	273
Household Industry	66	79	100	100	41	60	81	81
Manufacturing other than household	128	194	244	243	127	261	375	349
Construction	105	142	180	180	80	104	144	143
Trade and Commerce	193	226	283	283	87	128	172	171
Transport Storage & Communication	205	183	226	226	282	118	200	199
Mining	79	73	93	93	75	74	103	102
Other Services	61	58	73	73	82	108	145	144
Total	107	131	164	164	72	109	145	144

Source : Children Data Bank, site internet, <http://www.childrendatabank.org/india/labour/labour.html>

Remarques :

- Entre 1981 et 1991, le travail des enfants augmente en milieu urbain et en milieu rural. Il augmente fortement dans le secteur industriel non familial.

- Entre 1991 et 2001, le travail des enfants stagne en milieu urbain et baisse en milieu rural.

- Les enfants travailleurs en milieu rural participent de plus en plus à des activités de production (cf. manufacturing other than household) contre rémunération. De 1971 à 2001, l'activité des enfants ruraux dans cette activité a fortement augmenté. Certains économistes avancent effectivement que de nombreuses industries craignant les lois de 1976 et 1986 interdisant le travail des enfants sous-traiteraient leurs productions industrielles dans les villages en campagne.

- En milieu urbain, le travail des enfants participant aux activités de production contre rémunération a fortement augmenté depuis 1961 et a stagné entre 1991 et 2001.

C- Le travail des enfants dans les secteurs des biens échangeables

Les biens échangeables incluent les biens vendus à l'exportation et les biens à destination du marché intérieur, entre Etats indiens. Les entreprises de ces secteurs sont généralement dans des secteurs intensifs en main d'œuvre non qualifiée. Depuis 1980, l'économie indienne se libéralise et les entreprises se trouvent confrontées à un environnement de plus en plus compétitif. En réponse à une compétition accrue, certaines entreprises pourraient avoir recours au travail des enfants.

De plus, la croissance des marchés a augmenté les quantités à produire et le processus de production s'est encore plus fragmenté en spécialisation. Cette tendance pourrait augmenter le travail des enfants.

L'Inde est aussi caractérisée par un large secteur de production basé sur l'entreprise familiale. Ces entreprises ont un système de production décentralisé. En fait, la production est contrôlée par des contractants ou des marchands qui fournissent à ces entreprises familiales les matières premières et qui ensuite achètent les produits finis à la famille. Ces unités de production utiliseraient fortement le travail des enfants. Le secteur organisé qui achète ces productions s'approprie la valeur ajoutée du secteur inorganisé et familial lequel est sous-payé. Dans ce secteur familial ou inorganisé, les salaires stagnent car la main d'œuvre est abondante et le taux de chômage élevé.

Environ 10% des enfants travailleurs seraient dans des secteurs industriels et la production agricole industrielle (thé, coton, soie). De nombreux rapports d'ONG et de l'OIT évoquent ces enfants ouvriers. Selon l'OIT, l'Inde est le pays du monde qui regroupe le plus grand nombre d'enfants ouvriers. La plupart de ces enfants travaillent dans de petits ateliers ou dans des maisons privées, et non dans des entreprises de taille moyenne ou grande. Mais ces établissements restent concernés par le travail des enfants dans la mesure où ils sous-traitent une partie de leur production aux petits ateliers.

Ainsi, selon les rapports des ONG et des chercheurs, on trouverait des enfants en Inde dans la plupart des industries intensives en main d'œuvre non qualifié que celles-ci se destinent à l'exportation ou au marché domestique indien. Le travail des enfants en Inde dans la production industrielle serait concentré dans certains types d'industries. Ces industries sont de plus concentrées géographiquement dans certains districts des Etats indiens.

Les industries et productions agricoles les plus concernées seraient l'industrie du tapis (Uttar Pradesh), du verre (Tamil Nadu et Uttar Pradesh), du diamant et des bijoux (Rajasthan et Gujarat), du coton et du textile (Tamil Nadu et Karnataka), de la soie (Karnataka et Andhra

Pradesh) ou encore l'industrie des Beedis (cigarettes), des allumettes et des feux d'artifices (Tamil Nadu). Ces productions sont destinées en majorité au marché intérieur indien et aux échanges entre Etats. L'industrie des Beedis est exclusivement destinée au marché national. L'industrie du tapis reste une exception et exporte 90% de sa production.

Ainsi, les enfants travailleurs sont présents dans la production de biens échangeables entre Etats indiens. Des Etats soutiennent leur industrie prometteuse et ferment les yeux sur le travail des enfants. L'industrie des Beedis joue un rôle important dans l'économie du Tamil Nadu. Cet Etat qui veut soutenir son industrie et soi-disant sa compétitivité ne combat pas le travail des enfants dans ce secteur.

Les enfants travaillent bel et bien dans les secteurs de biens échangeables. Nous avons voulu identifier ces secteurs et estimer le nombre d'enfants travailleurs. Pour ce faire, nous avons parcouru tous les livres, articles et rapports d'ONG sur le travail des enfants dans ces secteurs. Nous avons tenté d'en dresser une liste qui ne se prétend pas exhaustive. L'absence d'un secteur industriel signifie juste que ce secteur n'a pas fait l'objet d'une enquête d'une ONG. Tous les secteurs n'ont pas l'objets d'études terrain. Ces chiffres sont tous issus d'enquêtes terrains réalisées par des chercheurs indiens ou par des ONG. Ces chiffres sont utiles pour donner un ordre de grandeur et d'identifier quelques secteurs recourant au travail des enfants. On notera que dans les années 80, de nombreuses enquêtes terrains furent réalisées sur le travail des enfants, faisant peut-être suite à l'année 1979, année mondiale de l'enfant. Ces enquêtes sectorielles furent ponctuelles dans le temps. Il n'est donc pas possible de suivre l'évolution du travail des enfants dans un secteur donné.

Une première source de données nous vient de l'Organisation Internationale du Travail et de son programme IPEC (Programme International d'élimination du travail des enfants). En 1995 fut organisé un colloque à New Dehli sur le travail des enfants dans la production manufacturière. Ce colloque rassembla tous les chercheurs spécialistes du travail des enfants en Inde. Des études furent conduites par divers instituts de recherche sur les industries du tapis, du verre, des pierres précieuses et des montres. Ce colloque a permis d'estimer le nombre d'enfants travailleurs dans ces industries et de les comparer aux estimations antérieures. Le tableau ci-dessous présente les conclusions de ce colloque.

Tableau : Estimation du nombre d'enfants travailleurs, nombre et pourcentage, par secteur industriel en 1995

Industrie	Nombre d'enfants Travailleurs (le moins - le plus)		Enfants travailleurs en % du total des travailleurs	
	Estimations antérieures	Estimations du workshop	Estimations antérieures	Estimations du workshop
Tapis	50 000 / 1 050 000	115 000	8 – 70%	22%
Polissage du diamant	1000 / 215 000	150 000	3 – 15%	11%
Polissage pierre précieuse	5 700/ 13 600	2 500	24%	10%
Bracelet de verre	14 000/ 50 000	9 400/ 10 000	23/40	16 – 19%

Source : MISHRA, "Child Labour in India", Oxford University Press, 2000

D'autres données nous proviennent du livre du chercheur Nera Burra, « Born to Work : Child Labor in India » de 1995. L'auteur, chercheur indien, a tenté de recenser le nombre d'enfants travailleurs par industrie en Inde. Ce tableau est intéressant car il montre des ordres de grandeur. Les études chiffrées dont s'inspire l'auteur remontent aux années 1980 et furent effectuées par des chercheurs indiens sur le terrain, souvent en coopération avec l'Unicef. Ces études ont été effectuées sur le terrain, les chiffres sont vraisemblablement proches de la réalité. Si l'on considère que, lors de ces enquêtes, de nombreux enfants sont toujours cachés, on peut les considérer comme des minimums proches de la réalité. Ces enquêtes dont proviennent les données ci-dessous ont été réalisées dans les années 1980. On ne peut donc pas déduire de ce tableau le chiffre actuel d'enfants travailleurs dans ces industries.

La liste n'est pas exhaustive. Des secteurs industriels n'apparaissant pas dans ce tableau peuvent utiliser du travail des enfants. Leur absence signifie juste qu'ils n'ont pas fait l'objet d'enquêtes.

Tableau : Travail des enfants dans certains secteurs industriels indiens, années 1980

Industrie	Etat	nombre de travailleurs	Nombre d'enfants travailleurs	Pourcentage d'enfants travailleurs par rapport au nombre de travailleurs total
Crayon d'ardoise	Madhya Pradesh	12 000	1000	8,3%
Crayon	Andra Pradesh	15 000	3750	25%
Diamant	Gujarat	100 000	15 000	15%
Agate	Gujarat	30 000	inconnu	-
Polissage de pierres précieuses	Rajasthan	60 000	13 600	22,6%
Métier à tisser avec machine	Maharashtra	300 000	15 000	5%
Chaussettes en coton	Tamil Nadu	30 000	8 000	33,3%
Industrie du tapis : tissage	Uttar Pradesh	200 000	150 000	75%
Industrie du tapis : tissage	Cachemire	400 000	100 000	25%
Industrie du tapis : tissage	Rajasthan	30 000	12 000	40%
Production de montres	Uttar Pradesh	90 000	10 000	11,1%
Poterie	Uttar Pradesh	20 000	5 000	25%
Objets en cuivre	Uttar Pradesh	150 000	45 000	30%
Allumettes	Tamil Nadu	Inconnu	45 000	-
Verre	Uttar Pradesh	200 000	50 000	25%
Soie et produits en soie	Uttar Pradesh	11 900	4 400	37%
Textile	Uttar Pradesh	3 500	1 100	31%
Couteaux	Uttar Pradesh	Inconnu	3 000	-
Tissage de la soie	Bihar	Inconnu	10 000	-
Textile, saris	Uttar Pradesh	Inconnu	300 000	-
Four à briques	Bengale Occidentale	Inconnu	35 000	-
Beedi (cigarettes)	India	3 275 000	327 000	10%
Cirques	40 cirques majeurs	-	-	-

Source : BURRA, "Born to Work: Child Labour in India", Oxford University Press, 1995

Nous avons entrepris de lire tous les documents des ONG sur le travail des enfants en Inde et de faire la liste des chiffres et secteurs mentionnés dans ces rapports. Le tableau ci-dessous établit la liste des données chiffrées qui apparaissent dans les rapports des Ong ou d'organisations nationales ou internationales.

Tableau : les données présentées dans les ONG et les organisations internationales concernant le travail des enfants en Inde

Organismes, institutions, ONG	Chiffres cités dans les rapports des ONG
<u>Human Rights Watch</u> - « The Small Hands of Slavery », 1996	- 300 000 enfants dans l'industrie du tapis (1995) dont 270 000 en servitude pour dette, la plupart dans l'Uttar Pradesh. Migrants du Nepal et du Bihar limitrophes - 350 000 enfants dans l'industrie des Beedis, la plupart au Tamil Nadu, dont environ ¼ en servitude pour dettes - 10 000 enfants en servitude pour dette dans l'industrie des bijoux synthétiques, Tamil Nadu - 100 000 enfants dans l'industrie de la culture de la soie au Karnataka - 50 000 enfants en servitude pour dette, dans le tissage de la soie, dans le district de Kanchipuram du Tamil Nadu - 85 000 dans l'industrie du tissage de la soie à Bénarès (Uttar Pradesh)
<u>SAACS</u> South Asian Coalition On Child Servitude	300 000 enfants dans l'industrie du tapis de l'Uttar Pradesh (1994) 500 000 enfants dans l'industrie du tapis (1996)
<u>CISL</u> Confédération Internationale des Syndicats Libres	50 000 enfants dans les usines de feux d'artifice et d'allumettes à Sivakasi, ville du Tamil Nadu (1996)
<u>OIT/ IPEC</u>	- 115 000 enfants dans l'industrie du tapis (1995) - 130 000 enfants dans l'industrie du tapis (1997) - 100 000 enfants dans l'industrie du tapis (1999), dont 15% en servitude pour dette - 150 000 enfants dans Polissage de diamants (1995) - 11 000 dans la production de bracelet (1995) - de 10 000 à 50 000 enfants dans l'industrie du verre à Ferozabad (Uttar Pradesh, 1999), dont 80% en servitude pour dette
<u>Documents de chercheurs</u>	- 50 000 enfants dans l'industrie du verre à Khurja (Uttar Pradesh), Myers, 1992 - 5000 enfants dans l'industrie de la poterie à Khurja (UT, Myers, 1992) - Industrie du diamant et de la pierre précieuse, entre 6000 et 100 000 enfants, selon International Labour Rights Fund, 1994

Quelques exemples de secteurs commerciaux

L'agriculture commerciale

L'agriculture commerciale utiliserait le travail des enfants. Par exemple, les plantations de thé dans l'Etat de l'Assam et du Bengale Occidentale sont connues pour ce fait. Les estimations d'enfants travailleurs s'élèvent de 22 000 à 77 000 pour les plantations de thé de ces deux Etats.

Les entreprises nettoyant les poissons et les crustacés seraient nombreuses à utiliser le travail des enfants. Ces entreprises ont fait l'objet d'une enquête dans l'Etat du Maharashtra. Les enfants travailleurs de ces entreprises du Maharashtra proviendraient en partie de l'Etat du Kerala où les opportunités d'emploi sont moins importantes.

L'industrie du tapis

En Inde, La production de tapis est concentrée dans la « Carpet Belt » de l'Etat de l'Uttar Pradesh (Nord de l'Inde). Cette production représente 85% des tapis exportés de l'Inde.

Ce secteur industriel utilise les enfants travailleurs dont une partie travaillerait pour rembourser une dette contractée par leurs parents. Ce secteur aurait même ses propres recruteurs d'enfants sillonnant la campagne.

L'industrie du tapis emploierait 300 000 enfants selon Human Rights Watch à la fin des années 1990 et 500 000 selon la SACCS (South Asian Coalition Against Child Servitude).

Selon un rapport du CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres), l'industrie du tapis aurait triplé ses bénéficiaires au cours des années 1990 et le nombre d'enfants employés aurait été multiplié par trois. Malheureusement, le rapport du CISL ne donne pas de chiffres à l'appui.

Selon les rapports des chercheurs et des ONG, le recours au travail des enfants dans le secteur industriel et notamment dans l'industrie du tapis prendrait progressivement une forme différente depuis une dizaine d'années suite à la médiatisation et à l'action des ONG. Les fabrications quitteraient peu à peu les sites d'usines pour être décentralisées dans des villages ou dans des ateliers clandestins. Le recours au secteur informel aurait alors tendance à faciliter l'utilisation du travail des enfants.

Les feux d'artifice et les allumettes

Selon un rapport de la CISL, 50 000 enfants travaillent dans les usines de feux d'artifice et d'allumettes de Sivakasi, au Tamil Nadu. Cette industrie a un poids important dans l'industrie du Tamil Nadu. Des enquêtes terrain auprès d'un échantillon d'enfants ont révélé que les pères de famille étaient souvent sans emploi. Le recours au travail des enfants est donc un choix économique afin de diminuer les coûts de production.

L'industrie des Beedis

L'industrie des cigarettes indiennes se destine uniquement au marché intérieur. Ce produit est accessible à la classe moyenne indienne. Les ventes annuelles s'élèvent à 800 millions d'euros, en 1998. Le Beedi est un des produits les plus vendus en Inde. 325 000 enfants travailleraient dans ce secteur industriel et la plus grande partie au Tamil Nadu. Selon Human Rights Watch, l'industrie des cigarettes aurait fortement recours au travail des enfants et notamment au travail en servitude pour dettes. Les employeurs du secteur inorganisé possèdent des ateliers quasi clandestins. Ils proposent aux parents en difficulté des prêts.

L'employeur va ensuite imposer à l'enfant des conditions de travail de dix à quatorze heures de travail par jour et va lui verser 30% du salaire normal.

Toujours selon cette étude, l'employeur garderait pour lui le profit effectué sur le salaire et maintiendrait le prix à la vente. Ce serait là une forme sévère d'exploitation économique. Les enfants travailleurs qui ne sont pas en servitude pour dette gagneraient jusqu'à cinq fois plus que les enfants esclaves.

Depuis quelques années, l'industrie des Beedis tend à se décentraliser et à s'éparpiller géographiquement en de multiples petits ateliers cachés. Cette décentralisation a lieu en raison des inspections du travail et de l'activité grandissante des ONG. De plus, certains enfants travailleraient maintenant dans des maisons privées. Les employeurs qui possèdent des grands ateliers de production avec des adultes utilisent ces employeurs intermédiaires du secteur inorganisé pour sous-traiter une partie de la production. Ils donnent à ces intermédiaires de la matière première lesquels sont chargés de les redistribuer aux ateliers clandestins ou dans les maisons privées. Ce système décentralisé met à l'abri les employeurs d'éventuelles sanctions. En 1996, 90% de la production de Beedis au Tamil Nadu se ferait au sein des maisons privées.

L'industrie des bijoux

Selon le rapport « The Small Hands of Slavery » de l'ONG Human Rights Watch, l'industrie des bijoux en argent est concentrée dans le district de Salem, au Tamil Nadu. La production est destinée au marché indien. Environ 100 000 enfants travailleraient dans ce district et 10 000 enfants travailleraient dans l'industrie des bijoux en argent. Cette industrie n'aurait recours qu'à des enfants en servitude pour dettes.

Selon l'enquête effectuée par cette ONG, le salaire moyen d'un adulte est de trente roupies par jour. Un enfant en servitude pour dette va d'abord travailler gratuitement en tant qu'apprenti pendant 6 à 12 mois. Un enfant travaillant depuis plusieurs années recevra un salaire de 10 roupies. Ces enfants travaillent environ 12 heures par jour.

L'industrie des bijoux en argent est autorisée à recourir au travail des enfants mais non au travail en servitude pour dette. Mais cette industrie se trouve en partie dans le secteur organisé car ses entreprises comptent souvent plus de 20 employés. Le travail des enfants est alors interdit pour ces entreprises mais pas pour celles plus petites du secteur inorganisé. Cet exemple montre la particularité de la loi indienne sur le travail des enfants. Le travail des enfants dans cette industrie est autorisé dans le secteur inorganisé où les pires conditions de travail sont appliquées et interdite dans le secteur organisé où les conditions de travail sont a priori meilleures. Human Rights Watch constate qu'en 1995 en tout cas, le gouvernement du Tamil Nadu laissait faire en connaissance de cause.

L'industrie des bijoux synthétiques compterait 10 000 enfants en servitude pour dette, dont la plupart font parti des basses castes. L'industrie produit à la fois pour l'exportation et pour le marché intérieur. Son produit principal appelé « Le Diamant Américain » génère un revenu annuel de 3 millions de dollars. Le gouvernement du Tamil Nadu soutien activement cette industrie en mettant en place de la recherche technologie pour améliorer les techniques de production. Selon Human Rights Watch, la croissance de cette industrie aurait augmenté le travail des enfants proportionnellement. La production est décentralisée dans de petits ateliers et dans les maisons. Les enfants gagnent généralement 50% du salaire des adultes, à productivité égale puisqu'ils sont payés à la pièce. Un enfant commence généralement vers l'âge de 7 ans.

L'industrie de la soie

L'Inde est le deuxième producteur mondial. Le marché indien représente un chiffre d'affaires de 260 millions de dollars en 1995. L'industrie de la soie s'est beaucoup développée depuis les années 1990. L'industrie de la culture et du traitement de la soie est localisée dans le Karnataka avec 90% de la production. 400 000 personnes travailleraient dans cette industrie dont 100 000 enfants. Ce secteur est fortement intensif en main d'œuvre. De plus, cette industrie aurait principalement recours au travail en servitude pour dette. Les enfants peuvent commencer dès l'âge de 6 ans et n'être libérés qu'à l'âge de 18 ans, les employeurs s'arrangeant pour que la dette ne soit pas remboursée avant.

L'industrie du tissage de la soie est localisée dans le Karnataka, le Tamil Nadu et dans l'Uttar Pradesh. Un district du Tamil Nadu, où se concentre l'industrie, emploierait 50 000 enfants en servitude pour dette. A Benares, l'ONG Human Rights Watch parle de 85 000 enfants en servitude pour dettes.

D- Le travail des enfants en Inde, les données par Etat

Seuls le *Census of India* et les *National Sample Survey* permettent d'avoir des données comparables sur le travail des enfants dans les Etats indiens. Les ONG ou encore l'OIT n'ont pas réalisé d'études statistiques régionales sur le travail des enfants dans les Etats indiens.

Le *Census of India* permet d'avoir le nombre d'enfants travailleurs par Etat indien et le taux de participation du travail des enfants. Bien que ces chiffres sous-estiment la réalité, on peut comparer les Etats indiens entre eux. Il apparaît que des différences importantes existent entre Etats indiens concernant le travail des enfants. L'Etat de l'Andhra Pradesh a le taux de participation du travail des enfants le plus élevé : en 1991, 10% des enfants de l'Andhra Pradesh travaillent alors que 0,5% des enfants du Kerala travaillent.

La loi indienne sur le travail des enfants est la même pour tous les Etats indiens et imposée par le Centre. Néanmoins, la responsabilité de faire appliquer la loi dépend essentiellement des gouvernements des Etats. Certains Etats peuvent décider de fermer les yeux sur le travail des enfants sans que cela contrarie le Pouvoir Central de New Dehli. L'Etat de l'Uttar Pradesh fut accusé d'encourager le travail des enfants dans l'industrie du tapis pour doper ce secteur exportateur. L'Etat du Tamil Nadu fut également accusé d'accepter le travail dans l'industrie des Beddi, secteur important dans l'économie de l'Etat. Il suffit qu'un gouvernement ne mette pas en place les inspections du travail nécessaires pour que l'utilisation des enfants travailleurs continue tranquillement.

Une étude de l'économiste indien Chaudhri, sur la base du *Census of India*, avance que certains Etats indiens sont dans un cercle vertueux, éliminant peu à peu le travail des enfants (Kerala, Penjab) et que d'autres Etats restent dans un cercle vicieux employant toujours un grand nombre d'enfants (Maharashtra, Andhra Pradesh, Bihar).

De nombreuses raisons peuvent être avancées pour expliquer ces disparités régionales : les politiques publiques de scolarisation, le laxisme politique, la pauvreté, le dumping social appliqué par un Etat, la croissance industrielle de secteurs intensifs en main d'œuvre etc.

Le travail des enfants connaît donc une situation différente selon les Etats. Identifions maintenant les Etats indiens ayant fortement recours au travail des enfants. Pour ce faire, nous utilisons les chiffres du *Census of India*, disponibles pour 1961, 1981 et 1991. Malheureusement, les chiffres de 2001 concernant le travail des enfants ne sont pas encore

disponibles. Nous aurions voulu utiliser les chiffres des *National Sample Survey* qui eurent lieu en 1988, 1993, 1998 et 2002 mais elles ne sont pas disponibles en France.

Les chiffres que nous présentons dans cette étude proviennent de nos calculs effectués à partir des *Census of India*, 1981 et 1991. Les chiffres concernant 1971 et 1961 proviennent d'une base de données internet présentant quelques chiffres sur le travail des enfants, issus des *Census of India* de 1971 et 1961. Ces chiffres sont comparables entre eux excepté ceux de l'année 1971.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants travailleurs par Etat indien. On s'aperçoit qu'entre 1981 et 1991, les Etats indiens, à l'exception du Bengale Occidentale, ont vu leur nombre d'enfants travailleurs diminuer.

Tableau : nombre d'enfants travailleurs par Etat indien selon le recensement indien de 1971, 1981 et 1991

Etat	1971 <i>Nombre d'enfants travailleurs</i>	1981 Nombre d'enfants travailleur	1991 Nombre d'enfants Travailleur
Andhra Pradesh	1 627 492	1 951 312	1 666 940
Bihar	1,059,359	1 101 764	942 245
Gujarat	518,061	616 913	523 585
Haryana	137,826	194 189	109 691
Himachal Pradesh	71,384	99 624	56 438
Karnataka	808,719	1 131 530	976 247
Kerala	111,801	92 854	34 800
Madhya Pradesh	1,112,319	1 698 597	1 352 563
Maharashtra	988,357	1 557 756	1 068 418
Orissa	492,477	702 293	452 394
Punjab	232,774	216 939	142 868
Rajasthan	587,389	819 605	774 199
Tamil Nadu	713,305	975 055	578 889
Uttar Pradesh	1,326,726	1 434 675	1 410 086
West Bengal	511,443	605 263	711 691
Delhi	17,120	25 717	27 351

Source : *Children Data Bank, site internet*

<http://www.childrendatabank.org/india/labour/labour.html>

L'Andhra Pradesh est l'Etat comportant le plus grand nombre d'enfants travailleurs. Les Etats ayant un nombre important d'enfants travailleurs sont en ordre décroissant: l'Andhra Pradesh, l'Uttar Pradesh, le Madhya Pradesh et le Maharastra.

Ces Etats n'ayant pas la même population, il nous faut nous intéresser au taux de travail des enfants pour identifier les Etats ayant le plus recours au travail des enfants.

Tableau : Le taux du travail des enfants, par rapport au nombre d'enfants total, par Etat, 1961-1991

	1961	1971	1981	1991
Andhra Pradesh	13.5	9.2	8.5	8.2
Bihar	7.8	4.5	2.9	3.1
Gujarat	6.9	4.5	3.5	3.9
Haryana	-	2.8	2.5	2.5
Himachal Pradesh	15	5	3.6	3.8
Karnataka	9.9	6.5	6.5	6.6
Kerala	2.1	1.3	0.8	0.8
Madhya Pradesh	11.4	6	6.5	6.5
Maharashtra	8.7	4.5	5.2	4.9
Orissa	9.5	5.2	4.9	5.1
Punjab	5.8	3.9	2.6	2.7
Rajasthan	12.7	5	4	4.5
Tamil Nadu	8	4.6	5.3	4.9
Uttar Pradesh	6.4	3.2	5.1	4.7
West Bengal	3.7	2.6	2.4	2.4

Source : Children Data Bank, site internet
<http://www.childrendatabank.org/india/labour/labour.html>

Ce taux a été calculé en divisant le nombre d'enfants travailleurs par la population enfantine de l'Etat de 0 à 14 ans. Si l'on ramène ce nombre d'enfants travailleurs sur la population totale d'enfants de 5 à 14 ans, le taux sera plus élevé. Et si l'on ne prend en compte que les enfants travailleurs de 10 à 14 ans ramenés sur la population du même âge, le taux de participation est encore plus élevé.

Les Etats ayant fortement recours au travail des enfants sont : L'Andhra Pradesh, le Karnataka, le Madhya Pradesh et le Maharashtra. Ces quatre Etats sont plutôt ouverts aux investissements étrangers et ont une structure industrielle dynamique, destinée aux exportations et au marché intérieur. Entre 1981 et 1991, le taux du travail des enfants n'a pas évolué pour certains Etats, comme le Bengale, le Karnataka,

Le *Census of India* 2001 n'étant pas paru, nous ne disposons pas des chiffres de 2001. Néanmoins, nous avons trouvé dans un article de recherche les chiffres des *National Sample Survey* pour l'année 1999. Le seul intérêt est de pouvoir comparer les Etats indiens entre eux pour l'année 1999. On ne peut pas analyser l'évolution du travail des enfants entre 1991 et 1999 car les données des *National Sample Survey* de 1999 ne sont pas comparables avec les données *Census of India* 1991. De plus, l'auteur de l'article de recherche n'explique pas le taux de travail qu'il présente. Nous ne savons pas s'il a été calculé à partir de la population enfantine totale ou à partir de la population des 5-14 ans ou des 10-14 ans.

On peut constater que les écarts entre Etats en 1991 et ceux en 1999 restent les mêmes. Par exemple, en 1991, selon le *Census of India*, le Karnataka a un taux de participation du travail des enfants double à celui du West Bengal. Si l'on considère le travail des enfants en milieu

rural, cet écart reste important en 1999 bien qu'ayant baissé. En 1991 et en 1999, l'Etat de l'Andhra Pradesh est toujours celui ayant le taux de travail des enfants le plus élevé.

Tableau : Travail des enfants par Etat indien, année 1999

ETATS	NSS (1999-2000)		
	5 to 9 (rural)	10 to 14 (rural)	10 to 14 (urbain)
Andhra Pradesh	2.7	25.1	0.7
Assam	0.4	4.6	0.8
Bihar	0.2	5	0.3
Gujarat	0.7	11.6	0.4
Haryana	0.1	2.6	0.2
Himachal Pradesh	0.6	8.1	0.2
Karnataka	1.1	15.2	0.6
Kerala	0	0.7	0
Madhya Pradesh	0.3	10.6	0.3
Maharashtra	0.8	8.5	0.2
Orissa	0.4	9	0.2
Punjab	0.5	5.5	0.4
Rajasthan	2.5	16.7	0.5
Tamil Nadu	0.4	8.6	0.5
Uttar Pradesh	0.2	6.4	0.6
West Bengal	0.4	8.8	0.6
India	0.7	9.3	0.4

Source: National Sample Survey Report No 458 (Employment and Unemployment Situation in India, 1999-2000)

Source: LIETEN, "Child Labour in India, Disentangling Essence and Solutions", *Economic and Political Weekly*, 2002

Le contexte fédéral, la loi et la compétition entre Etats

L'Inde possède une structure politique quasi-fédérale. L'Union Indienne est constituée de 29 Etats. Le Centre (New Dehli) et les Etats fédérés légifèrent sur les normes de travail. Les lois des Etats s'ajoutent à celles décidées par New Dehli. Par conséquent, les lois du travail diffèrent d'un Etat à l'autre. Néanmoins, la loi sur le travail des enfants est la même pour tous les Etats et est imposée par le Centre. Il existe en Inde un fort laxisme politique quant à l'application de la loi sur l'interdiction du travail des enfants. Et chaque gouvernement d'un Etat peut facilement fermer les yeux sur cette pratique et laisser faire.

La loi indienne autorise le travail des enfants de moins de 14 ans. La loi n'interdit le travail des enfants que dans certains secteurs industriels et agricoles dits dangereux. L'article 24 de la constitution indienne interdit le travail des enfants de moins de 14 ans dans les usines, les mines ou autres activités dangereuses. En 1986, une loi supplémentaire fut promulguée pour réaffirmer l'interdiction du travail des moins de 14 ans dans toute activité dangereuse pour le développement de l'enfant. Il s'agit entre autre du secteur des allumettes, des cigarettes indiennes, des feux d'artifice, du tapis, de la laine et du coton. La loi de 1976 interdit tout travail en servitude pour dette. Une loi de 1985 limite dans les activités autorisées le temps de

travail des enfants à 6 heures par jour avec un jour obligatoire de repos par semaine. Le travail des enfants est légal et réglementé en Inde. Il n'est interdit que dans certaines activités.

La responsabilité de faire appliquer la loi incombe aux inspecteurs du travail, attachés au gouvernement de chaque Etat indien. Les inspecteurs du travail sont chargés de se rendre dans les ateliers et de vérifier l'âge des enfants. Les inspecteurs du travail indiens sont souvent accusés de corruption et de négligence. Lors de contrôles inopinés, les employeurs peuvent affirmer que les enfants de son atelier ont 15 ans et l'inspecteur ne vérifie pas leur âge. De plus, le nombre d'inspecteurs du travail serait insuffisant et ce serait un moyen pour les Etats de permettre le travail des enfants sans le soutenir directement.

Ainsi, tout gouvernement d'un Etat indien a la possibilité de favoriser ou de limiter le travail des enfants. Si cet Etat souhaite attirer des entreprises indiennes ou autre sur son sol, s'il veut stimuler les exportations de son Etat, s'il veut renforcer la compétitivité de ses entreprises, il a la possibilité de fermer les yeux sur le travail des enfants. Une logique de contraction des coûts existe bel et bien parmi certains secteurs de production indiens qui ont recours au travail des enfants. Le contexte politique et laxiste des Etats concourent à l'aggraver l'incidence du travail des enfants.

Depuis les réformes de 1980, le marché indien se libéralise. Ces réformes ont donné lieu à l'ouverture commerciale, à la privatisation des entreprises publiques et au renforcement de l'environnement compétitif.

Les entreprises indiennes et étrangères évoluent dans un environnement compétitif et sont lancées à la conquête du marché intérieur. Les industriels indiens se plaignent des lois du travail du secteur organisé, jugées trop rigides et coûteuses. Ils sont tentés de sous-traiter la production au secteur inorganisé ou encore de décentraliser leur production au niveau de petits ateliers. Or si ce phénomène s'accélère, il pourrait s'accompagner de l'augmentation du travail des enfants.

E- Le choix des deux Etats indiens

Notre objectif est de comparer le travail des enfants entre deux Etats indiens. Ces deux Etats doivent posséder les mêmes déterminants fondamentaux du travail des enfants et un taux de travail des enfants différent. Cette différence concernant le travail des enfants sera donc imputable à d'autres facteurs que les facteurs fondamentaux. Il est difficile de choisir nos critères de sélection car le débat sur les déterminants du travail des enfants n'est pas clos. La pauvreté, en tant que facteur isolée, n'explique pas le travail des enfants. En revanche, il sort de nos lectures que c'est la combinaison de facteurs qui compte. Ainsi, la combinaison des facteurs « Pauvreté et Taux d'Illettrisme » expliquerait en grande partie le travail des enfants. Le taux d'illettrisme peut être considéré comme une proxy d'un système éducatif défaillant, laissant les enfants libres pour le travail.

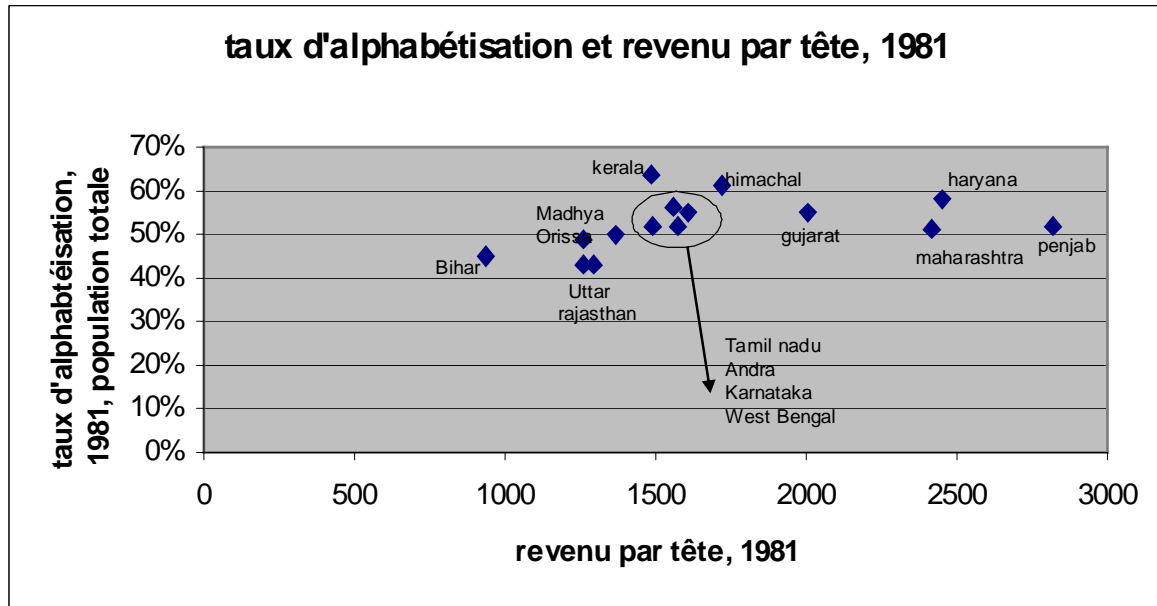
En Inde, les causes du travail des enfants sont multiples. Néanmoins, les spécialistes du travail des enfants s'accordent à dire que la pauvreté accompagnée d'une offre médiocre d'infrastructure scolaire est un facteur explicatif important du travail des enfants.

Nous allons donc sélectionner deux Etats ayant le même niveau de développement économique et le même taux d'alphabétisation.

D-1 Les Etats aux fondamentaux proches

Afin de sélectionner ces deux Etats indiens, nous utilisons un graphique plaçant les Etats indiens selon le revenu par tête en abscisse et selon le taux d'alphabétisation, en ordonnée

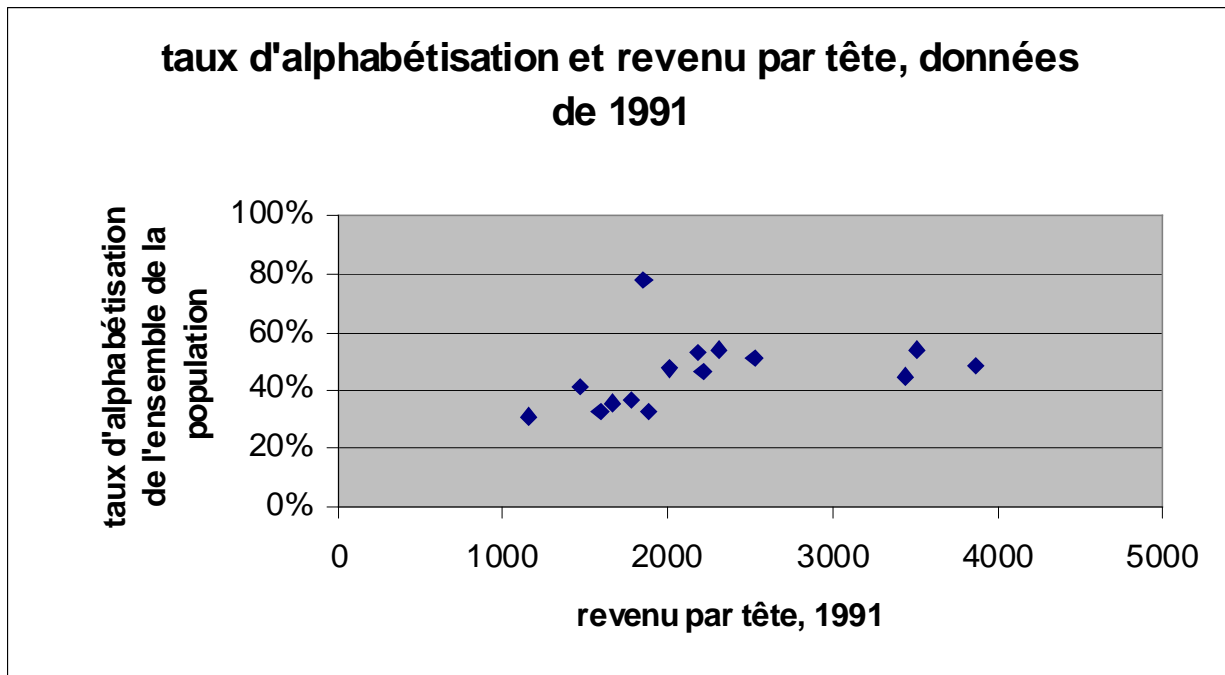
Graphique : Les Etats Indiens en fonction du revenu par tête et du taux d'alphabétisation, 1981



Source : *Census Of India, 1981, taux d'alphabétisation de la population totale*
« Towards Population and development goals » pour le revenu par tête

Le graphique ci-dessous présente les mêmes données pour l'année 1991.

Graphique : Les Etats Indiens en fonction du revenu par tête et du taux d'alphabétisation, 199



Source : Census Of India, 1991 pour le taux d'alphabétisation de la population totale « Towards Population and Development Goals » pour le Revenu par Tête. Le revenu par tête est pour 1991 avec une moyenne pour trois années

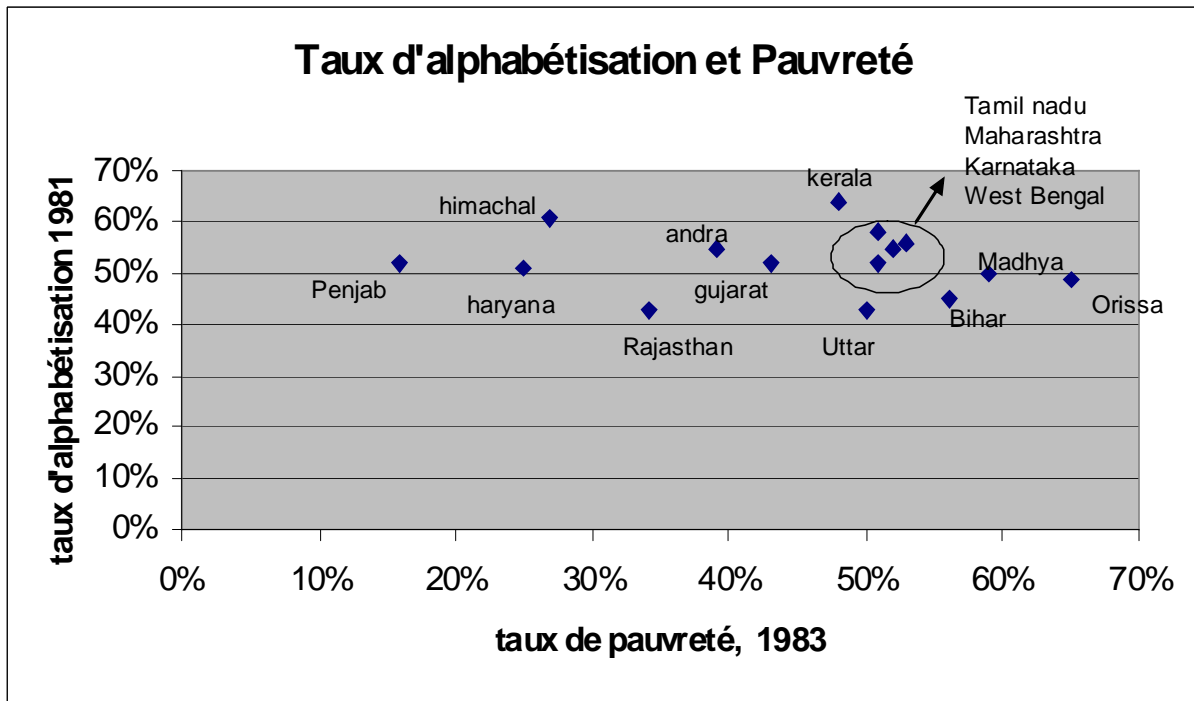
Trois groupes d'Etat se dessinent :

- 1^{er} groupe « revenu par tête élevé et taux d'alphabétisation parmi les plus élevés » en 1981 et 1991: Maharashtra, Haryana et Penjab
- 2^{ème} groupe « revenu par tête moyen et taux d'alphabétisation élevé » en 1981 et 1991 : Tamil Nadu, Bengale Occidentale, Karnataka
- 3^{ème} groupe « revenu par tête faible et taux d'alphabétisation moyen à faible » : Orissa, Madhya Pradesh, Uttar Pradesh et Rajasthan

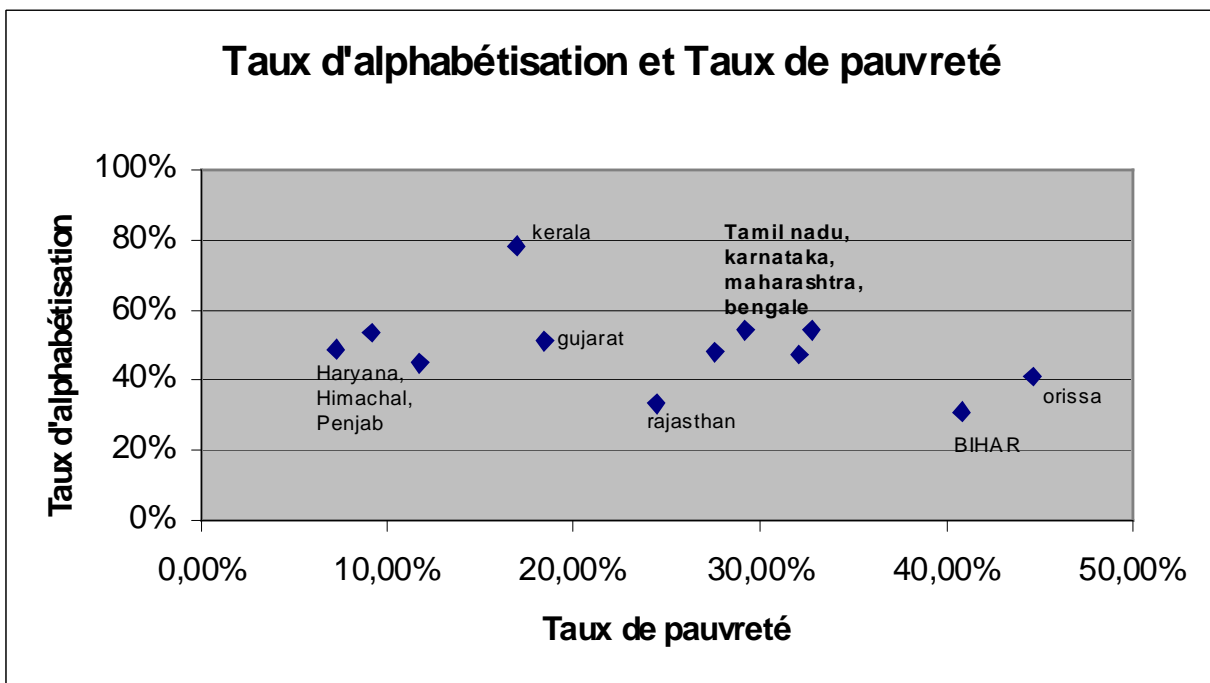
En 1981 et 1991, trois Etats indiens restent dans le même groupe avec un taux d'alphabétisation et un revenu par tête proche. Ils 'agit du Tamil Nadu, du Karnataka et du Bengale Occidentale.

Nous procédons de la même manière pour regrouper les Etats indiens selon le taux d’alphabétisation et le taux de pauvreté, c’est-à-dire le pourcentage de personnes en dessous du seuil de pauvreté. Les deux graphiques ci-dessous sont pour 1981 et 1991.

Graphique : Taux de pauvreté et taux d’alphabétisation, 1981, 15 Etats indiens



Graphique : Taux de pauvreté et taux d’alphabétisation, 1991, 15 Etats indiens



Source : « Census of India 1991 » pour le taux d’alphabétisation de la population totale « Towards Population and Development Goals » pour le taux de pauvreté. Le taux de pauvreté est pour 1988 et sont des données du gouvernement indien.

Suite à ces groupes d'Etats, il apparaît que l'Etat du Karnataka et celui du Bengale Occidentale possèdent des fondamentaux très proches tant en 1981 qu'en 1991. Or, le taux de participation du travail des enfants est de 8,81% pour le Karnataka et de 4,16% pour le Bengale Occidentale, selon les chiffres du *Census of india*, de 1991.

A priori, le seul choix possible paraît être le couple « Karnataka et Bengale Occidentale ». Ce sont selon nos résultats les seuls Etats qui ont les mêmes déterminants fondamentaux du travail des enfants.

De plus, l'Etat du Karnataka est un Etat ouvert aux exportations et importations avec l'étranger. C'est également un des premiers Etats à accueillir des investissements étrangers. Son économie est dynamique et sa production industrielle parmi les importantes du pays. C'est donc un Etat qui a priori effectue de nombreuses ventes commerciales à destination des autres Etats indiens. Le Bengale Occidental est un Etat indien moins dynamique et plus fermé. Les échanges commerciaux avec l'étranger sont moins importants que ceux effectués par le Karnataka. Le Bengale Occidental attire peu d'investissements étrangers. De plus, sa production reste moyenne et est donc principalement destiné au marché de l'Etat.

Partie III : Etude empirique sur deux Etats indiens, le lien entre le Travail des Enfants et Echanges Commerciaux

Cette partie empirique se propose de mettre en parallèle le travail des enfants des deux Etats, objets de notre étude, avec les échanges commerciaux de ces deux Etats. L'enjeu de ce travail est avant tout de déterminer s'il est possible de connaître les échanges commerciaux des Etats indiens. Malheureusement, l'on verra dans le Point B de cette troisième partie que les données sur les échanges commerciaux entre Etats indiens n'existent pas.

A- Le travail des enfants dans les Etats du Karnataka et du Bengale Occidental

A-1 L'incidence du travail des enfants de 1961 à 1991

A partir des *Census of India* de 1981 et 1991, nous avons dressé un tableau du travail des enfants dans l'Etat du Karnataka et du Bengale Occidentale. Il s'agit ensuite de compléter ces données avec les chiffres avancés par les ONG afin de dresser un tableau réaliste du travail des enfants dans ces Etats. En termes de sources primaires, nous ne disposons que des *Census of India* 1981 et 1991 et des rapports des ONG et Institutions Internationales.

Ce premier tableau indique le nombre d'enfants travailleurs au Karnataka et au Bengale Occidentale ainsi que le pourcentage d'enfants par rapport à la population totale enfantine (0-14 ans). Ce tableau reprend les chiffres des *Census of India*, 1961, 1981 et 1991.

Grâce à des articles de journaux indiens reprenant les résultats des *National Sample Survey*, nous avons pu trouver le nombre d'enfants travailleur pour l'Etat du Bengale Occidentale pour les années 1993 et 1998. Mais on ne peut pas comparer ces chiffres avec ceux du *Census of India* de 1991.

Tableau : Le taux de travail des enfants « main workers + marginal workers »³ au Karnataka et au Bengale Occidentale, par rapport à la population enfantine totale

	Karnataka	Bengale Occidentale
1961 Census	9.9%	3.7%
1981 Census	1 131 530 (7,8%)	605 263 (2.4%)
1991 Census	976 247 (6%)	711 691 (2.7%)
2001 Census		
1988 NSS		
1993 NSS		774 000
1998 NSS		786 000
2002		1,2 millions d'enfants (5.4%)*

Source : *Census of India, 1961, 1981 et 1991*

Source *: "High Incidence of Child Labour in West Bengal", *The Hindu Business Line*, 2003

³ « main workers » : plus de 180 jours travaillés selon la définition du Census of India

Selon les chiffres du *Census of India*, le travail des enfants a baissé dans l'Etat du Karnataka entre 1981 et 1991 alors qu'il aurait augmenté dans l'Etat du Bengale. De même selon les chiffres des *National Sample Survey*, le nombre d'enfants aurait faiblement augmenté au Bengale Occidental entre 1993 et 1998 et baissé en terme de pourcentage par rapport à la population enfantine. Ainsi, les deux Etats ont des situations différentes : le Karnataka a un taux de travail des enfants plus important que l'Etat du Bengale Occidentale. Mais le Karnataka voit progressivement son taux de travail des enfants diminuer alors que le Bengale Occidentale connaît une légère augmentation du travail des enfants.

The State Plan Action est une enquête effectuée par le gouvernement du Bengale Occidental avec le soutien d'Unicef Inde. Selon ce rapport, 1,2 millions d'enfants travailleraient dans cet Etat contre 786 000 enfants recensés en 1998 par les *National Sample Surve*. On ne peut pas en déduire une forte augmentation du travail des enfants entre 1991, 1998 et 2002, car les méthodologies du *Census of India 1991*, des *NSS 1998* et du *State Plan of Action de 2002* sont toutes différentes.

Ce deuxième tableau présente le nombre d'enfants travailleurs « Main Workers » et le pourcentage d'enfants travailleurs par rapport à la population enfantine de 0 à 14 ans. Les chiffres pour 1961 n'existent pas car le *Census of India 1961* ne fit pas la distinction entre les « Main Workers » et les « Marginal Workers ».

Tableau : Le travail des enfants « Main Workers » au Karnataka et au Bengale Occidentale

	Karnataka	Bengale Occidentale
1981	966 399 6.58%	523 524 2.6%
1991	818 159 5%	593387 2.2%
2001		

Sources : *Census of India, 1981 et 1991*

On constate de nouveau que le Bengale Occidental connaît une légère hausse du travail des enfants mais que son taux est largement inférieur à celui du Karnataka.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de travailleurs « marginaux » qui travaillent moins de 180 jours par an. On constate qu'entre 1981 et 1991 le pourcentage d'enfants travailleurs de ce type a augmenté.

Tableau : Le travail des enfants « Marginal Workers » au Karnataka et au Bengale Occidental

	Karnataka	Bengale Occidental
1981	165 131 (14.6%*)	81 739 (13%)
1991	158 088 (16.2%)	118 304 (16.6%)
1998, NSS		

Sources : *Census of India, 1961, 1981 et 1991*

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage des enfants travailleurs marginaux par rapport au nombre d'enfants travailleurs total

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants chômeurs en 1991, dans chacun des deux Etats indiens. Les *Census of India de 1961 et 1981* ne recensaient pas encore les enfants à la recherche d'un emploi.

Tableau : Les enfants à la recherche d'un emploi

	Karnataka	Bengale Occidental
1961		
1981		
1991	282 618	260 176
2001		

Sources : *Census of India, 1991*

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants travailleurs en milieu rural et en milieu urbain. Le premier pourcentage est le taux de participation des enfants travailleurs dans le milieu considéré par rapport à la population enfantine (0 à 14 ans). Le deuxième pourcentage en gras indique la proportion d'enfants travailleurs dans le milieu rural ou le milieu urbain par rapport au nombre d'enfants travailleurs total dans l'Etat.

Tableau : répartition du travail des enfants main workers, milieu urbain et milieu rural, 1981, par rapport à la population enfantine totale du milieu considéré

	Karnataka		Bengale Occidentale	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain
1981	(850230) 8 %, 88%	(115182), 2.9%, 12%	(460 753) 2.8%, 88%	(62771) 1.3%, 12%
1991	(709007) 9%, 86,6%	(109152) 3.4%, 13,4%	(523576), 2%, 88%	(69811), 1.8%, 12%
2001				

Source : *Census of India 1981, 1991*

On constate que la majeure partie des enfants travailleurs des deux Etats se trouve en milieu rural. Entre 1981 et 1991, le taux de participation des enfants travailleurs du Karnataka a augmenté en milieu urbain. 13,4% des enfants travailleurs sont en milieu urbain contre 12% en 1981.

L'évolution du travail des enfants entre 1991 et 2004

Comme nous l'avons dit précédemment, il faudra attendre la publication du *Census of India 2001* pour analyser l'évolution du *travail des enfants entre 1991 et 2001*. *L'autre solution est de consulter les National Sample Survey de 1998, 1993, 1998 et 2002.*

Nous n'avons pas eu accès aux NSS. Néanmoins, nous en avons trouvé quelques extraits dans des articles de recherche indiens traitant du travail des enfants.

Deux articles de recherche nous ont permis de connaître les données des NSS de 1987 et 1999. Malheureusement, Les chiffres de 1987 et ceux de 1999 ne sont pas présentés de la même manière et nous ne pouvons pas en tirer de conclusion sur l'évolution du travail des enfants entre 1987 et 1991. Bien que ces chiffres ne soient pas directement exploitables, nous les présentons à titre d'illustration.

Tableau : Travail des enfants en 1987, par Etat indien

Table 5. Work and schooling of children (5–14 years) in selected Indian states: 1987–88

States	Rural				Urban			
	Boys		Girls		Boys		Girls	
	Work participation (%)	School attendance (%)	Work participation (%)	School attendance (%)	Work participation (%)	School attendance (%)	Work participation (%)	School attendance (%)
Andhra Pradesh	22.10	53.50	23.85	30.70	8.35	74.00	6.95	67.00
Assam	9.20	63.40	5.90	63.70	3.90	85.30	4.75	78.10
Bihar	7.00	36.20	3.45	17.50	3.90	51.30	0.80	46.20
Gujarat	8.90	67.20	10.60	47.50	2.60	69.40	1.25	66.20
Haryana	7.55	66.40	8.10	40.30	3.80	80.70	2.05	64.80
H.P.	7.15	82.20	10.60	66.80	1.90	89.10	0.35	86.50
J.K.	9.90	73.10	11.80	43.50	6.15	75.30	3.35	66.30
Karnataka	15.05	57.00	14.45	40.60	6.25	68.90	4.95	64.60
kerala	3.90	84.10	2.85	80.40	2.45	97.20	1.95	91.40
M.P.	10.10	48.40	10.90	25.90	2.70	74.70	2.30	63.10
Maharashtra	10.80	65.80	13.60	47.60	2.15	79.80	2.40	72.10
Orissa	10.60	50.60	8.65	33.90	4.05	71.50	3.25	54.50
Punjab	11.80	68.20	6.85	47.20	5.75	65.40	1.30	79.00
Rajasthan	11.40	52.30	19.25	17.20	3.75	74.40	6.55	44.50
T.N.	10.80	74.10	15.10	64.00	6.90	84.70	6.50	74.00
U.P.	8.75	49.50	4.70	22.80	5.20	56.60	1.35	52.50
W.B.	13.25	52.80	10.30	39.90	3.95	58.00	4.20	55.70
India	10.15	58.90	9.62	41.1	4.44	76.41	3.34	69.86

Source: NSSO 43rd Round (1987–88).

Source secondaire: « *Child Labour as a Human Security Problem: Evidence from India* »

Tableau : Taux de participation du travail des enfants, 1999

Etats indiens	NSS (1999-2000)		
	5 to 9 (rural)	10 to 14 (rural)	10 to 14 (urban)
Karnataka	1.1	15.2	0.6
Bengale Occidental	0.4	8.8	0.6
India	0.7	9.3	0.4

Source: National Sample Survey Report No 458 (Employment and Unemployment Situation in India, 1999-2000)

Source: LIETEN, “*Child Labour in India, Disentangling Essence and Solutions*”, *Economic and Political Weekly*, 2002

Les données NSS de 1987 donnent le taux de travail des enfants travailleurs par rapport à la population enfantine des 5-14 ans, en différenciant le milieu rural du milieu urbain.

Les données NSS de 1999 donnent également le taux de participation du travail des enfants en milieu rural et urbain. Ces données donnent le taux de participation pour les enfants de 5-9 ans et ceux de 10-14 ans.

Il est difficile de comparer les données NSS de 1987 et de 1999 car elles ne présentent pas les mêmes informations.

Malheureusement, nous n’avons pas trouvé de statistiques sur la population enfantine de ces Etats qui auraient pu nous permettre de calculer à partir des pourcentages le nombre en valeur absolu d’enfants travailleurs et de présenter des données comparables.

D'après les données de 1999, on constate que le travail des 10-14 ans en milieu rural est très élevé dans le Karnataka. Le taux de participation est de 15,2% contre 8,8% dans l'Etat du Bengale. 15,2 % des enfants âgés de 10-14 et vivant à la campagne travaillent dans l'Etat du Karnataka. La différence entre les taux de travail des enfants des deux Etats s'explique donc par la forte incidence du travail en milieu rural dans l'Etat du Karnataka. Le taux de travail des enfants en milieu urbain est le même pour les deux Etats en 1999.

Ainsi entre 1981 et 1999, le taux de travail des enfants reste toujours plus important dans le Karnataka que dans le Bengale Occidental.

Entre 1981 et 1991, le travail des enfants a légèrement baissé dans le Karnataka et légèrement augmenté dans le Bengale Occidentale. On ne peut pas conclure sur l'évolution entre 1991 et 2004.

Mais ces données utilisées, issues du *Census of India* et des *NSS*, ne prennent pas en compte les enfants travaillant dans des activités industrielles interdites. Ces activités sont les secteurs des cigarettes, du tapis, du coton, de la soie, du verre, des allumettes, des bijoux etc. Or ces secteurs nous intéressent particulièrement puisque tous ces produits sont destinés au marché intérieur indien et font l'objet d'échanges commerciaux entre Etats.

Or, pour connaître le nombre d'enfants travailleurs dans ces secteurs de biens échangeables, nous sommes tributaires des enquêtes terrains des ONG et des chercheurs. Ces sources présentent deux handicaps. Ces études ne sont pas réalisées à travers le temps. En effet, de nombreuses enquêtes ont eu lieu dans un secteur donné pour une année donnée. Par exemple, l'industrie de la soie a fait l'objet d'une enquête uniquement en 1995. Ces enquêtes ne permettent pas de comparer à travers le temps. De plus, elles ne sont pas exhaustives et ne couvrent pas la totalité des secteurs de biens échangeables.

Néanmoins, il reste intéressant d'y faire référence afin d'avoir une idée du travail des enfants dans ces secteurs. Nous les présentons dans le chapitre A-3.

A-2 La répartition par secteur, des enfants travailleurs

Le *Census of India* permet de connaître dans quel secteur d'activité les enfants travaillent.

A partir des *Census of India* 1981 et 1991, nous avons calculé les différentes répartitions sectorielles des enfants travailleurs. Cette étude permet de connaître l'évolution entre 1981 et 1991 des enfants travailleurs dans les différentes activités.

Mais cette analyse reste limitée. Le *Census of India* ne détaille pas le type d'activités où sont engagés les enfants. Il ne nous est pas possible de distinguer les secteurs de biens échangeables des autres.

Les deux tableaux ci-dessous présentent la répartition des enfants travailleurs selon le type d'activité. Rappelons les différentes catégories prises en compte par le *Census of India*.

- I Cultivateurs (terres appartenant à la famille),
- II Travailleurs agricoles (pour le compte d'autrui, hors famille),
- III Bétail, forêts, pêche, chasse, plantation, vergers et autres,
- IV Mines et carrières,
- V a-Fabrication au service d'un employeur (manufacturing), b- Industrie familiale
- VI Constructions,
- VII Echanges et commerce,
- VIII Transports, stocks et communications, IX Autres services

Tableau : Répartition sectorielle en pourcentage des enfants travailleurs, 1981

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Karnataka	28.1	45.5	10	0.4	10	1.5	2.5	0.4	2.19
Bengale	28.2	44.2	3.8	0.05	11.25	0.43	3.68	0.43	7.91

Tableau : Répartition sectorielle en pourcentage des enfants travailleurs, 1991

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Karnataka	24.8%	52%	6.5%	0.5%	8.9%	1.3%	2.9%	0.4%	2.6%
Bengale	28.4%	41.8%	2.5%	0.1%	16%	0.7%	3.8%	0.6%	6.5%

Source : *Census of India 1981, 1991*

Pour l'année 1981, les deux Etats connaissent une répartition sectorielle des enfants travailleurs assez proche.

Environ 75% des enfants sont occupés à des tâches agricoles. Le Karnataka se distingue essentiellement par le travail des enfants dans la catégorie III « Bétail, forêts, pêche, chasse, plantation, vergers et autres ». Les enfants y représentent 18.8% de la population active ce qui reste important.

Les évolutions à noter entre 1981 et 1991 sont les suivantes

- Le pourcentage d'enfants « travailleurs agricoles » a connu une augmentation dans le Karnataka alors que le nombre d'enfants cultivateurs diminuait. Les enfants travaillent de plus en plus pour le compte d'autrui et sont donc de plus en plus salariés.
- Le pourcentage d'enfants travaillant dans l'industrie familiale a baissé dans le Karnataka tandis que le nombre d'enfants travaillant dans l'industrie hors familial augmentait. Comme pour le secteur agricole, les enfants travaillent de plus en plus dans le secteur manufacturier pour le compte d'un employeur, en tant que salariés.
- Les enfants travaillant dans l'industrie familiale ou non familiale a augmenté dans le Bengale pour passer de 11.3% à 16.1%. Le travail industriel des enfants augmente donc dans l'Etat du Bengale Occidentale et celui du travail agricole baisse légèrement.

En conclusion, le travail des enfants dans la production industrielle a augmenté dans les deux Etats entre 1981 et 1991.

Les deux tableaux ci-contre présentent des données plus détaillées que nous avons directement calculées des *Census of India* de 1981 et 1991. Ces deux tableaux nous indiquent le secteur de la production de biens employe de plus en plus d'enfants dans le Bengale Occidental en pourcentage de la population active alors que l'inverse se produit dans le Karnataka.

A-3 Le travail des enfants dans l'Etat du Bengale et dans l'Etat du Karnataka, quelques faits stylisés

Les *Census of India* et les *NSS* ne fournissent pas de données suffisantes pour connaître l'évolution réelle du travail des enfants dans un Etat donné car elles ne prennent pas en compte les enfants travaillant dans les activités interdites par la Loi de 1986. Or, ces activités sont pour la plupart des activités industrielles dans le secteur des biens échangeables entre Etats indiens.

Nous voulons savoir si l'augmentation des échanges entre Etats indiens a donné lieu à une augmentation du travail des enfants. Nous nous intéressons donc particulièrement au travail des enfants dans le secteur des biens échangeables. Or, une diminution générale du travail des enfants dans un Etat peut cacher une augmentation du travail des enfants dans les secteurs de production de biens échangeables entre Etats. En effet, les enfants travaillant dans ces secteurs ne représentent qu'un faible pourcentage des enfants travailleurs.

Nous voulons savoir si l'augmentation des échanges entre Etats indiens a donné lieu à une augmentation du travail des enfants dans le secteur des biens échangeables. Pour ce faire, il faudrait connaître les produits échangés entre Etats et connaître le nombre d'enfants travaillant dans ces secteurs. Or, ces données n'existent pas de manière aussi détaillée.

Les seules données dont nous disposons sur le travail des enfants sur ces secteurs proviennent des rapports des ONG et des chercheurs. Suite à nos lectures, il apparaît que ces rapports se sont focalisés sur les Etats indiens de l'Uttar Pradesh et du Tamil Nadu.

En effet, ces deux Etats sont tristement connus pour utiliser de manière importante le travail des enfants dans l'industrie du tapis et dans l'industrie des cigarettes.

L'Etat du Karnataka fut l'objet d'une enquête dirigée par l'ONG Human Rights Watch, dans le secteur de la soie. L'Etat du Bengale Occidental n'est pas mentionné dans les rapports des ONG.. Néanmoins, nous avons tenté de rassembler ci-dessous toutes les informations disponibles sur le travail des enfants dans ces deux Etats.

Le véritable travail consisterait à trouver une méthode qui permettrait de construire un indicateur synthétique sur le travail des enfants dans un Etat indien, à partir de toutes les informations disponibles.

Le tableau ci-dessous présente les données sur le travail des enfants dans l'Etat du Karnataka et dans l'Etat du Bengale Occidental.

Ces données sont issues d'enquêtes terrains effectuées par des chercheurs et des ONG. Nous n'avons pas le détail de leur méthodologie pour évaluer exactement la pertinence de ces données.

Sources	Etat	Industrie	Nombre d'enfants travailleurs
- Neera Burra « Born to Work », 1995	Bengale Occidentale	Industrie des fours à Brique	35 000 enfants pour 1990
Human Rights Watch - « The Small Hands of Slavery », 1996	Karnataka	Industrie de la culture de la soie	100 000 enfants pour 1995

Le travail des enfants dans l'Etat du Bengale Occidentale, quelques faits stylisés

Nous présentons ci-dessous des données complémentaires provenant d'autres sources que le *Census of India*. En 2002, le gouvernement du Bengale Occidentale a effectué une enquête sur le travail des enfants en coopération avec l'Unicef. Ce rapport n'est pas disponible en France mais nous avons pu récupérer quelques données à travers des articles de la presse indienne.

Cette étude effectuée en 2002 par le gouvernement du Bengale Occidentale et soutenue et approuvée par l'Unicef indique que, en 2002, 1,2 millions d'enfants travaillent au Bengale soit 11% des enfants de 5-14 ans. Ce rapport inclut les enfants travaillant dans des activités interdites industrielles ce que ne font pas les *Census of India* 1991 et 2001.

Selon ce même rapport, les enfants du Bengale Occidentale sont employés en nombre important dans l'industrie des briques et des beedis (cigarettes). Des enfants travailleraient également dans l'industrie de la crevette (emballage et culture). Les plantations de thé du Bengale Occidentale sont les plus importantes du pays. Et selon les rapports des ONG, entre 22 000 et 70 000 enfants y seraient employés. Depuis 1990, et toujours selon ce rapport, une tendance nette se dessine : le taux de travail des fillettes augmente et celui des garçons décline. Les fillettes deviennent peu à peu une partie de la population active du Bengale Occidentale. Selon l'Unicef et les *National Sample Survey*, le taux de travail des fillettes aurait connu une nette augmentation entre 1993 et 1995 alors que le travail des garçons aurait baissé. En 1993, les *National Sample Survey* trouvaient 291 000 fillettes et 483 000 garçons au travail, soit un total de 774 000 enfants travailleurs. En 1993, les filles représentent 37% des enfants travailleurs. En 1998, il y avait 786 000 enfants travailleurs, dont 56% de fillettes. Une des explications à ce phénomène est donnée par un officiel du gouvernement Bengali : les petites filles sont moins bien payées que les garçons et les employeurs y verraient donc un avantage économique. En conclusion, le travail des enfants augmente au Bengale Occidental. De plus, le salaire des enfants travailleurs serait de plus en plus bas en raison de l'emploi de petites filles, moins bien payées que les garçons.

Le travail des enfants dans l'Etat du Karnataka, quelques faits stylisés

D'après l'agence du PNUD en Inde, les enfants du Karnataka sont engagés dans de nombreuses activités économiques : agriculture, industries du secteur inorganisé, construction, hôtels et restaurants, l'industrie des Beedi et du coton, les entreprises de culture et d'emballage de poisson, la sériculture et les briques.

L'industrie de la sériculture est un secteur agricole intensif en main d'œuvre. La culture de la soie fait partie du secteur agricole alors que le nettoyage et le tissage de la soie est une activité industrielle. Ces activités industrielles peuvent se faire dans de petits ateliers ou dans des entreprises plus grandes.

Le Karnataka est le premier producteur de soie, comptant pour 70% de la production indienne de la soie. En 2000, environ 400 000 personnes y travaillent. En 1999, le gouvernement du Karnataka a décidé d'effectuer son premier Rapport sur le Développement Humain à la demande du PNUD. Ce rapport fait un point sur le travail des enfants en Inde. Ce rapport n'est pas disponible dans les bibliothèques universitaires françaises et n'est pas disponible ni aux centres de documentations de l'Unesco et de l'Unicef. Néanmoins, le PNUD en fait un très succinct résumé sur son site internet. Ce rapport affirme que 100 000 enfants travaillent en 2000 dans l'industrie de la soie du Karnataka, soit 25% des travailleurs de ce secteur. Et 80% des travailleurs auraient moins de 20 ans.

Selon une étude du PNUD sur l'industrie de la sériculture au Karnataka, le gouvernement du Karnataka soutient activement cette industrie qui connaît une croissance continue depuis les années 1980. Or toujours selon le PNUD, la croissance continue de cette industrie s'est accompagnée de l'augmentation du nombre d'enfants travailleurs. Mais aucun chiffre n'est donné par le PNUD pour étayer cette thèse.

Dans le Karnataka ; le travail des enfants est concentré dans deux districts de l'Etat. Entre 1981 et 1991, le travail des enfants a légèrement baissé dans l'Etat mais cette baisse cache des tendances très différentes entre les districts. Des districts ont connu des augmentations importantes du taux de participation du travail des enfants : + 6,3% pour le district de Bellary, + 3,2% pour le district de Kolar et + 4,4% pour le district de Raichur quand d'autres districts de l'Etat connaissaient des baisses. Des études sur l'activité économique par district seraient sans doute intéressantes pour tenter d'expliquer l'augmentation du travail des enfants dans certains districts.

Selon une étude du Professeur Indien Gayathri, expert à l'OIT, le travail des enfants aurait augmenté dans certains districts du Karnataka entre 1981 et 1991. Le *Census of India* présente les données sur le travail des enfants par district. Il existe environ dix districts par Etat indien. En fait, le travail des enfants du Karnataka se concentre dans deux districts : Hyderabad et Mysore. Le travail des enfants a augmenté dans ces deux districts entre 1981 et 1991 et baissé dans les autres districts de l'Etat.

La baisse du travail des enfants serait plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela pourrait être attribué aux taux de croissance du secteur secondaire et tertiaire du Karnataka de 1981 à 1991. La croissance de l'emploi du secteur primaire fut de 2,5% entre 1981 et 1991, alors que la croissance de l'emploi du secteur tertiaire fut de 10,2% pour la même période.

B Les Echanges commerciaux des Etats indiens

Nous souhaitons savoir si les échanges commerciaux entre Etats indiens et la compétition commerciale ont entraîné l'augmentation du travail des enfants dans les Etats indiens. Selon le *Census of India*, le travail des enfants a baissé dans le Karnataka entre 1981 et 1991 et augmenté dans le Bengale Occidentale entre 1981 et 1991. Le travail des enfants reste néanmoins un phénomène plus répandu dans le Karnataka que dans le Bengale Occidental. Certes, le travail des enfants a baissé dans sa globalité ans l'Etat du Karnataka. Mais une baisse globale du travail des enfants peut cacher une hausse de ce travail dans certains secteurs particuliers qui ne sont pas pris en compte par exemple par le *Census of India*.

Malgré ces difficultés, tentons de connaître l'évolution économique de ces deux Etats entre 1981 et 1991 et de mettre cette évolution en parallèle avec l'évolution du travail des enfants. Ce travail aurait pu être effectué pour la période 1981 – 2001 si le *Census of India 2001* avait été disponible. Le *Census of India 2001* sera normalement disponible dans quelques mois. Nous voulons mettre en parallèle l'évolution du travail des enfants et l'évolution des échanges commerciaux. Nous supposons que la hausse des échanges commerciaux entre Etats indiens entraîne une augmentation de la croissance industrielle de ces secteurs. Par conséquent, deux données nous intéressent : les taux de croissance du secteur des bien échangeables entre 1981 et 1991 et les échanges commerciaux entre Etats.

Dans un premier temps, il est nécessaire de recenser les sources de données primaires concernant l'économie indienne.

Il existe trois sources primaires sur l'économie indienne. Deux sources de données sont gouvernementales : les « Annual Economic Survey » qui sont annuelles et les « National Sample Survey » économiques qui ont lieu tous les cinq ans. Ce sont des statistiques récoltées par les offices gouvernementaux indiens. La troisième source primaire est le « Center for Monitoring Indian Economy » (CMIE). Le CMIE est un groupe d'économistes indiens réalisant des études sur l'économie indienne et les Etats indiens. Le CMIE rassemble et organise les données des deux premières sources primaires mais réalise également des enquêtes sur l'économie indienne. La source de données qui nous intéressent pour notre travail est le CMIE. Ce centre de recherche économique publie des rapports détaillés sur les économies des Etats indiens et il est possible d'y trouver le montant des Central Sales Tax par Etat et les taux de croissance industriels pour chaque Etat indien.

Ces trois sources de données sont payantes. Les données du CMIE sont particulièrement chères et ses rapports ne sont pas vendus en France. Après des recherches effectuées sur les bases de données de la bibliothèque de recherche et sur le Sudoc, ces trois sources de données ne sont ni disponibles dans les bibliothèques universitaires ni à la Bibliothèque Nationale de France. Ainsi, nous n'avons pas eu accès à ces sources de données. Ainsi, notre travail reste fortement entravé par ce manque d'accès aux données existantes.

Les autres sources primaires sont les sites officiels des Etats indiens qui fournissent des données sur leur économie. Ces données sont plus ou moins détaillées selon les Etats indiens. Un économiste de la DREE, travaillant spécialement sur les Etats indiens, nous a indiqué que les Etudes Nationales (« Annual Economic Survey » et « National Sample Survey ») ne fournissaient que peu de données sur les Etats indiens. En revanche, ces études fournissent quantités de données détaillées sur l'Inde. Les données sur les Etats indiens sont en grande partie fournies par les Etats indiens eux-mêmes et celles-ci sont peu détaillées.

Pour réaliser notre mémoire, nous avons dû nous contenter des informations trouvées dans les articles de recherches et sur les sites officiels de l'Etat du Karnataka et du Bengale Occidental.

Notre objectif est de mettre en parallèle le travail des enfants avec la croissance des échanges commerciaux d'un Etat avec les autres Etats. Par exemple, nous voulons connaître les biens échangés entre le Karnataka et le Bengale Occidentale et l'évolution de ces échanges entre 1981 et 2001 ainsi que leurs ventes globales à destination des autres Etats.

Nous avons donc cherché les données concernant :

- les échanges commerciaux entre les Etats indiens
- la croissance de la production des biens échangeables entre Etats dans un Etat donné

Nous présentons ci-dessous le résultat de nos recherches sur la disponibilité des données concernant les échanges entre Etats indiens.

B-1 Les échanges commerciaux entre Etats indiens

La réglementation des ventes commerciales entre Etats de l'Union indienne relève de la compétence du gouvernement central de New Dehli, conformément à l'article 286 de la Constitution Indienne. Les échanges entre Etats sont jusqu'à présent taxés par la taxe dite « Central Sales Tax ». Un projet de TVA uniforme pour tout le pays est actuellement en question. Mais certains Etats montrent certaines réticences à l'égard de la TVA, en raison des recettes fiscales que représentent ces taxes.

Les ventes de biens entre différents Etats indiens sont donc taxées. Le marché indien est moins intégré que le marché européen au niveau de la fiscalité.

Deux taux de taxe sont pratiqués. Un taux de 10% grève les ventes entre Etats impliquant des commerçants importateurs « non immatriculés » qui ne sont pas assujettis aux taxes internes à l'Etat importateur. Un taux de 4% s'applique aux commerçants importateurs « immatriculés » qui paient une taxe interne à l'Etat lors de la vente du produit.

Par exemple, un commerçant non immatriculé importe des marchandises d'un autre Etat. Il paie une taxe de 10% sur ces marchandises. Ce commerçant revend ensuite ces biens à l'intérieur de l'Etat. Lors de cette vente, il ne paie pas les taxes internes à l'Etat appelés les « State Sales Tax ». Un commerçant immatriculé importe des marchandises d'un autre Etat. Il paie une taxe de 4% sur ces marchandises. Etant un commerçant immatriculé, il devra ensuite payer les State Sales Tax lors de la vente à l'intérieur de son Etat.

La taxe « Central Sales States » est perçue par l'Etat exportateur qui en conserve le produit. Les Central Sales Tax apparaissent donc dans les budgets des Etats. **La concentration de la production indienne explique qu'une part importante du produit de la Central Sales Tax soit concentrée sur les Etats les plus développés.** Le montant des Central Sales Tax reste un indicateur des ventes d'un Etat vers tous les autres Etats indiens. Il ne permet pas de connaître les échanges bilatéraux entre Etats.

Les données sur les échanges bilatéraux entre Etats indiens

Suite à nos recherches, il nous paraît impossible de connaître les échanges bilatéraux entre Etats indiens dans la mesure où ces données ne sont pas collectées par les Etats eux-mêmes. Les sources de données sur l'économie indienne sont les enquêtes nationales publiques, les Etats indiens et le CMIE (Center for Monitoring Indian Economy). Nous avons étudié chaque source de données pour savoir si elles fournissaient ces informations sur les

échanges bilatéraux. Les enquêtes nationales « National Sample Survey » et les « Annual Survey Economic » ne fournissent pas de données sur les échanges commerciaux entre Etats. Un Etat indien ne suit pas les exportations et importations qu'il effectue avec un autre Etat indien. Nous avons contacté l'Etat du Karnataka qui nous a affirmé ne pas avoir de telles données. De même, le CMIE ne fournit pas non plus ces données. Nous avons rencontré un économiste indien du CMIE, ce dernier nous a confirmé que les données sur les échanges entre Etats indiens n'existaient pas et que le CMIE n'avait jamais travaillé à ce sujet. En revanche, le CMIE fournit le montant des Central Sales Tax collecté par les Etats indiens, dans ses rapports détaillés sur chaque Etat indien.

Les données sur le montant des Central Sales Tax

L'Etat indien exportateur collecte le montant des « Central Sales Tax ». L'Etat dispose a priori du montant annuel des Central Sales Tax collectées. Mais ce montant n'est pas désagrégé par Etat importateur. C'est-à-dire on ne connaît pas l'Etat importateur à l'origine des Central Sales Tax.

Il n'est donc pas possible d'utiliser les « Central Sales Tax » comme proxy d'échanges bilatéraux entre Etats indiens. Le montant des Central Sales Tax reste néanmoins une proxy approximative du volume des exportations globales d'un Etat indien vers le reste de l'Inde. La solution consisterait donc au moins à connaître le montant des *Central Sales Tax* par Etat indien. **Suite à nos recherches, seul le Center for Monitoring Indian Economy fournit les montants des Central Sales Tax collectées annuellement par les Etats indiens.**

Nous avons contacté plusieurs économistes travaillant sur l'Inde. La DREE de New Dehli nous a confirmé que les données sur les échanges commerciaux entre Etats indiens n'existaient pas dans les enquêtes nationales et que la seule solution était de contacter les Etats eux-mêmes. Un économiste indien de la Revue de Recherche « Economic and Political Weekly » nous a également assuré que ces données sur les échanges bilatéraux n'existaient pas. Enfin, le bureau du PNUD et de la CNUCED à New Dehli nous a de nouveau confirmé l'absence de données sur ces échanges commerciaux entre Etats. Nous avons alors rencontré un économiste indien du CMIE et ce dernier nous a affirmé que les données sur ces échanges bilatéraux n'existaient pas et qu'il n'y avait aucun moyen actuel pour les collecter.

De plus, les articles de recherche sur l'économie indienne portent essentiellement sur les exportations indiennes et jamais sur les échanges commerciaux entre Etats indiens. C'est donc un sujet encore inexploré de l'économie indienne. Quelques articles évoquent la compétition entre Etats mais en se focalisant sur l'attraction des Investissements Directs Etrangers et les exportations.

Nous avons déduit de ces recherches que les données sur les échanges commerciaux entre Etats indiens n'existent pas.

Suite à ce constat, la seule solution était de contacter directement les Etats du Karnataka et du Bengale Occidentale. Nous avons contacté le Département des Finances et le Département du Commerce de l'Etat du Karnataka en leur demandant s'il était possible de connaître les échanges de biens entre le Karnataka et le Bengale Occidentale, de connaître les ventes du Karnataka vers le reste de l'Inde et de connaître le montant général des Central Sales Tax collectées par le Karnataka depuis 1980. Le Département des Finances du Karnataka nous a répondu que de telles données n'existaient pas. De plus, le montant annuel des « Central Sales Tax » perçu par le Karnataka ne serait pas non plus disponible, ce qui nous semble surprenant. Dans le budget de l'Etat du Karnataka disponible sur Internet apparaît une catégorie « Sales Tax ». Cette catégorie comprend toutes les taxes sur les ventes de biens effectuées à l'intérieur de l'Etat ou à destination d'un autre Etat. Selon le

Département des Finances du Karnataka, l'ultime solution pour connaître les échanges commerciaux entre Etats consisterait à contacter la Chambre de Commerce et d'Industrie du Karnataka et les fédérations de chaque secteur d'activité. Nous avons alors contacté la Chambre de Commerce et d'Industrie du Karnataka. Nous leur avons demandé s'ils connaissaient les échanges commerciaux du Karnataka avec les autres Etats indiens. Mais nous n'avons pas obtenu de réponse de leur part.

Ce tableau ci-dessous présente une partie du budget de l'Etat du Karnataka, de 1993 à 2001. Les recettes sont constituées entre autre des « Taxes on sales, Trade » dans lesquelles sont prises en compte les « Central Sales Tax ». L'Etat du Karnataka ne publie pas de données sur le montant des « Central Sales Tax ». Les « Taxes on Sales » sont donc levées sur les ventes effectuées à l'intérieur de l'Etat du Karnataka et sur les ventes à destination des autres Etats. On remarquera que le montant de ces taxes a été multiplié par 3 entre 1992 et 2001, pour passer de 1775 à 5386.

Tableau : Taxes collectées directement par l'Etat du Karnataka

	ACCOUNTS								
	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	2000-01
I. REVENUE RAISED BY THE GOVERNMENT									
A.TAX REVENUE									
a) Own Tax Revenue									
1 Taxes on Sales, Trades, etc.	1775.79	2277.90	2505.76	2954.45	3510.19	3828.78	4265.17	4683.23	5386.33
2 State Excise	515.33	639.07	713.47	820.20	843.87	863.69	1005.19	1215.20	1523.13
3 Taxes on Vehicles	220.51	259.78	290.99	456.03	325.75	444.31	386.79	448.82	501.82
4 Stamps & Registration Fees	224.38	240.85	372.49	536.53	487.63	609.39	548.11	565.79	638.12
5 Land Revenue	16.78	16.07	19.78	28.56	46.03	44.58	38.00	38.73	43.16
6 Taxes & Duties on Electricity	85.85	70.69	69.69	62.52	106.50	140.19	140.25	155.58	162.10
7 Taxes on Goods & Passengers	109.84	132.68	117.00	168.34	199.44	234.38	273.13	337.60	473.02
8 Other Taxes	149.33	175.30	200.13	247.30	248.43	246.55	286.40	1183.09	315.00

source : Gouvernement du Karnataka, <http://www.kar.nic.in/finance/accounts/10%20years-2002-03.pdf>

Notes :
 1. Taxes on Sales, Trade etc
 2. State Excise
 Les montants sont en crores de roupies (1 crore = 10 millions)
 Soit 1775 crores de roupies ~ 444 millions de dollars

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des Taxes sur les ventes depuis 1960, pour l'Etat du Karnataka. Ces données sont issues du budget officiel publié par l'Etat du Karnataka et sont également en crores de roupies. La colonne 4 de ce tableau « Sales Tax » comprend comme précédemment les Central Sales Tax prélevées sur les exportations à destination des autres Etats et les State Sales Tax prélevées sur les ventes à l'intérieur de l'Etat.

Year	Agrl. Income Tax	Prof. Tax	Sales Tax	Entry Tax	Ent. Tax	Betting Tax	Luxury Tax	Comml. Taxes (2 - 8)	State Excise	Taxes on Motor Vehicles	Stamps & Regtn. Fees	Land Revenue
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1960-61	0.74		8.13		0.72	0.15		9.74	3.19	3.58	2.24	4.40
1961-62	0.60		9.45		0.82	0.19		11.06	2.88	4.59	2.09	4.51
1962-63	0.76		11.22		1.02	0.22		13.22	2.93	5.56	2.94	5.20
1963-64	0.38		13.52		1.20	0.26		15.36	3.52	7.20	3.44	8.24
1964-65	1.01		16.48		1.31	0.31		19.11	3.73	5.43	3.65	7.10
1965-66	1.58		19.54		1.52	0.36		23.00	4.04	5.70	4.39	5.57
1966-67	1.50		26.43		1.88	0.36		30.17	4.41	6.10	4.90	3.87
1967-68	1.82		28.25		2.10	0.51		32.68	7.11	6.89	5.53	7.41
1968-69	1.64		34.20		2.42	0.64		38.90	13.11	7.71	5.65	7.09
1969-70	1.59		40.51		3.04	0.91		46.05	17.97	8.29	6.11	5.14
1970-71	1.57		48.87		3.14	1.15		54.73	19.72	9.46	6.81	4.72
1971-72	1.99		51.59		3.76	1.29		58.63	23.55	10.20	7.64	4.60
1972-73	2.08		58.01		4.52	1.37		65.98	29.68	11.17	9.01	5.42
1973-74	1.43		68.22		5.18	1.90		76.73	37.64	12.02	7.52	5.27
1974-75	1.61		93.64		7.61	2.28		105.14	47.54	12.66	12.85	6.95
1975-76	3.02		117.87		8.71	2.84		132.44	52.01	15.63	10.79	7.09
1976-77	4.30	3.43	137.30		11.98	2.61		159.62	52.27	24.92	10.78	4.25
1977-78	7.82	4.34	151.10		12.96	2.69		178.91	56.24	29.82	14.95	4.94
1978-79	14.37	4.82	164.49		14.31	3.16		201.15	62.60	29.48	17.91	6.96
1979-80	15.60	5.89	199.78		16.14	2.83	0.09	240.33	73.84	44.46	22.15	6.92

Year	Agrl. Income Tax	Prof. Tax	Sales Tax	Entry Tax	Ent. Tax	Betting Tax	Luxury Tax	Comml. Taxes (2 - 8)	State Excise	Taxes on Motor Vehicles	Stamps & Regtn. Fees	Land Revenue
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1980-81	11.28	7.40	237.36		18.25	4.14	0.22	278.65	93.70	47.38	29.08	6.47
1981-82	9.08	9.72	318.86	5.19	20.59	4.63	0.35	368.42	117.74	55.12	29.32	8.80
1982-83	6.87	12.56	344.78	11.10	24.71	4.51	0.45	404.98	131.69	59.16	32.65	7.31
1983-84	9.67	5.68	399.30	11.16	26.80	4.95	0.58	458.14	154.67	67.84	39.97	8.60
1984-85	7.12	5.55	484.58	17.24	28.50	6.27	0.72	549.98	180.62	79.91	46.80	7.30
1985-86	6.90	6.92	596.09	25.69	31.21	5.79	1.76	674.36	188.56	97.16	51.33	7.85
1986-87	8.71	8.76	647.00	32.02	33.25	5.48	3.10	738.32	206.75	134.82	61.32	10.66
1987-88	11.42	12.37	776.09	41.47	37.47	8.50	2.52	889.84	243.67	138.72	85.53	17.31
1988-89	10.46	15.32	987.24	47.41	37.08	8.58	3.03	1109.12	256.53	158.24	107.09	18.41
1989-90	15.52	23.96	1081.21	56.90	40.76	8.79	5.42	1232.56	327.57	157.95	126.49	15.16
1990-91	7.23	40.23	1316.92	65.49	42.01	11.60	6.46	1489.94	429.69	192.43	144.28	15.36
1991-92	9.07	47.89	1653.23	82.06	48.33	8.61	7.81	1857.00	510.32	227.47	206.01	17.17
1992-93	10.86	61.07	1775.79	109.84	49.64	9.95	10.48	2027.63	515.33	220.51	224.38	16.78
1993-94	9.01	77.99	2277.90	132.68	59.29	8.98	11.65	2577.50	639.07	259.78	240.85	16.07
1994-95	16.82	92.40	2505.76	117.00	47.05	14.05	16.43	2809.51	713.47	290.99	372.49	19.78
1995-96	49.73	105.76	2954.45	168.34	45.05	13.47	20.80	3357.60	820.20	456.03	536.53	28.56
1996-97	39.53	119.42	3510.19	199.44	34.20	11.81	31.21	3945.80	843.87	325.75	487.63	46.03
1997-98	30.05	102.96	3828.78	234.38	55.28	9.13	32.65	4293.23	863.69	444.31	609.39	44.58
1998-99	48.50	114.27	4265.17	273.13	56.27	11.78	42.16	4811.28	1005.19	386.79	548.11	38.00
1999-00	34.80	132.78	4683.23	337.60	60.11	11.89	45.06	5305.47	1215.20	448.82	565.79	38.73
2000-01	23.48	151.56	5386.33	473.02	50.73	14.29	66.60	6166.01	1523.13	501.82	638.12	43.16
2001-02RE	33.32	140.86	5581.67	430.99	69.96	12.28	73.85	6342.93	2009.22	634.92	880.05	52.13
2002-03BE	37.64	159.22	6787.19	350.00	83.78	14.70	88.40	7520.93	2275.10	786.84	1026.42	58.28

On pourra remarquer que le commerce à l'intérieur de l'Etat et à destination des autres Etats a décollé à partir des années 1980 et s'est accéléré à partir des années 1990. Entre 1981 et 1991, les ventes globales de l'Etat (intérieures et extérieures à l'Etat) ont été multipliées par 5 et entre 1991 et 2001, ces ventes ont été multipliées par plus de trois. Malheureusement, l'Etat du Karnataka ne fournit pas le montant des Central Sales Tax.

Apparemment, seuls les documents du CMIE nous permettrait de connaître le montant des Central Sales Tax.

Néanmoins, nous allons poursuivre ce travail en présentant l'évolution de la production industrielle dans ces deux Etats et la croissance de l'emploi.

B-2 La croissance économique des Etats et le travail des enfants

Nous ne pouvons pas connaître les échanges commerciaux des Etats indiens. Néanmoins, nous pouvons connaître la croissance des industries d'un Etat et mettre cette croissance en parallèle avec l'augmentation ou la baisse du travail des enfants. On suppose ici que les industries les plus importantes d'un Etat se destinent aussi bien au marché intérieur de l'Etat qu'au marché des autres Etats indiens. On suppose également que les échanges commerciaux avec les autres Etats sont un des facteurs de la croissance industrielle. Les données sur la croissance industrielle sont disponibles dans les rapports du CMIE : elles sont exhaustives, détaillées et de qualité. Comme nous n'avons pas accès à ces documents, nous avons cherché ces données sur les sites internet des Etats du Karnataka et du Bengale Occidental.

Selon une étude du Professeur Indien Gayathri, le travail des enfants aurait augmenté dans certains districts du Karnataka entre 1981 et 1991 et baissé dans d'autres. La baisse du travail des enfants a été plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Selon Gayathri, cette hausse du travail des enfants dans certains districts pourrait être attribuée aux taux de croissance dans les secteurs secondaire et tertiaire de ces mêmes districts entre 1981 et 1991. La croissance de l'emploi du secteur primaire fut de 2,5% entre 1981 et 1991, alors que la croissance de l'emploi du secteur tertiaire fut de 10,2% pour la même période.

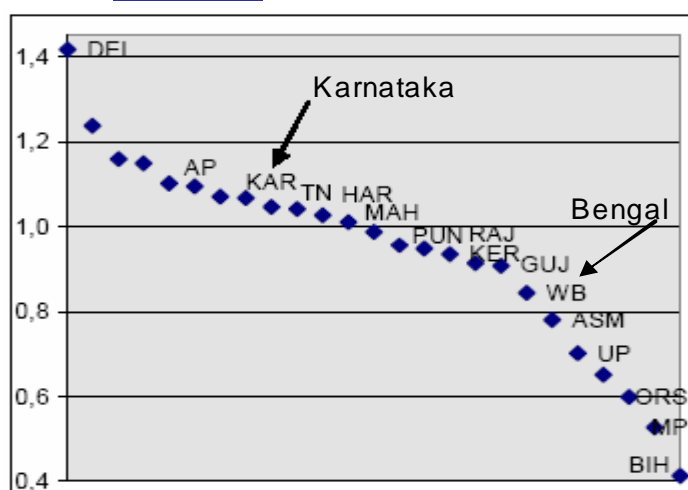
Ainsi, si l'on dispose du *Census of India 2001* et des rapports du CMIE, il est possible de mettre en parallèle l'évolution du travail des enfants d'un Etat par secteur d'activité et par district avec les taux de croissance des secteurs sur la période 1981 – 2001.

Notre objectif est de présenter la croissance des secteurs de production de biens échangeables des deux Etats et de présenter en parallèle l'évolution du travail des enfants, entre 1981 et 1991. Nous ne présentons que les secteurs les plus importants de l'économie des deux Etats et leur croissance. Comme nous n'avons pas eu accès aux rapports du CMIE, nous avons utilisé les sites internet des Etats afin de trouver les données sur les secteurs industriels.

Généralités économiques sur les deux Etats

D'une manière générale, le Karnataka a une croissance plus forte que le Bengale Occidental. Le Karnataka a une croissance supérieure à la moyenne indienne comme l'indique le schéma ci-dessous. Or entre 1981 et 1991, le travail des enfants aurait légèrement baissé dans le Karnataka et légèrement augmenté dans le Bengale.

Graphique : Croissance relative du PIB 1980 – 2001, (Moyenne Inde = 1)



Source : Fiches statistiques de la DREE, Direction des Relations Economiques Extérieures

De plus, le Bengale Occidental a vu sa part diminuer dans la production industrielle totale indienne. Pour l'instant, l'Etat du Bengale qui connaît une augmentation du travail des enfants entre 1981 et 1991 est également un Etat qui connaît une baisse de sa croissance industrielle sur cette même période. Une baisse de la croissance industrielle des biens échangeables peut entraîner une diminution du travail des enfants dans ce secteur. Or le Bengale Occidental a vu une hausse des enfants travailleurs dans ce secteur d'activité. Le nombre d'enfants travaillant dans ce secteur est passé de 37 000 à 96 000.

Tableau : Part respective de la production industrielle de l'Etat dans la production industrielle totale indienne

	Part de l'Etat dans le secteur industriel indien 1980	Part de l'Etat dans le secteur industriel indien 1995
Karnataka	5%	5.5%
Bengale occidentale	9.8%	5.3%

Source : *Fiches statistiques de la DREE, Direction des Relations Economiques Extérieures*
<http://www.missioneco.org/inde/>

En 1947, le Bengale était l'une des premières régions industrielles d'Inde. Mais le gouvernement Bengali a pendant longtemps favorisé le secteur rural au détriment de l'industrie et son secteur industriel a perdu son importance par rapport à la production indienne totale. Malgré ce ralentissement industriel, le Bengale occidentale reste une région industrielle.

Travail des enfants et croissance de l'économie dans le Karnataka

Selon une étude du Professeur Indien Gayathri, le travail des enfants aurait augmenté dans certains districts du Karnataka entre 1981 et 1991 et il aurait baissé dans d'autres districts. Le *Census of India* présente les données sur le travail des enfants par district. Il existe environ dix districts dans le Karnataka. En fait, le travail des enfants du Karnataka a fortement augmenté dans deux districts : Hyderabad et Mysore.

La baisse du travail des enfants a été plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Le nombre d'enfants travailleurs en milieu rural a baissé de 140 000 environ.

Entre 1981 et 1991 (cf. Tableau détaillé sur « travail des enfants dans le Karnataka »), les enfants travailleurs et agriculteurs ont baissé en valeur absolue. Les enfants salariés qui travaillent dans la production de biens ont vu leur nombre augmenter.

Selon Gayathri, cette hausse du travail des enfants dans certains districts pourrait être attribuée aux taux de croissance des secteurs secondaire et tertiaire du Karnataka de 1981 à 1991. Ces secteurs se trouvent essentiellement en milieu urbain, dans ces deux districts. La croissance de l'emploi du secteur primaire fut de 2,5% entre 1981 et 1991, alors que la croissance de l'emploi du secteur tertiaire fut de 10,2% pour la même période.

	Evolution du travail des enfants		
1981 - 1991	- baisse du nombre d'enfants en milieu rural : - 140 000 - augmentation du travail en milieu urbain : de 12 à 13,4% des enfants travailleurs	- baisse du nombre d'enfants travailleurs dans l'industrie familiale - augmentation du nombre d'enfants dans l'industrie autre que familiale	- augmentation du travail des enfants dans deux districts à forte croissance économique secondaire et tertiaire

	Croissance de l'emploi du secteur primaire	Croissance de l'emploi du secteur secondaire	Croissance de l'emploi du secteur tertiaire
1981 - 1991	+ 2,5%	-	+ 10,2%
1991 - 2001			

Source: GAYATHRI, « Situational Analysis of Child Labour in Karnataka », *The Indian Journal of Labour Economics*, 2002

	Croissance annuelle du secteur primaire	Croissance annuelle du secteur secondaire	Croissance annuelle du secteur tertiaire
1981 - 1985	- 2,73 %	+ 1,40 %	+ 2,15 %
1985 - 1991	- 3,60 %	+ 2,78 %	+ 1,63 %

Source: « Towards Population and Development Goals », *United Nations Population Fund*, Oxford University Press, 1997

	Part du secteur primaire dans l'emploi total	Part du secteur secondaire dans l'emploi total	Part du secteur tertiaire dans l'emploi total
1981	69%	14%	17%
1991	67%	13%	20%

	Place du secteur primaire dans le revenu de l'Etat	Part du secteur secondaire	Part du secteur tertiaire
1981	42,9 %	18,1%	39 %
1991	32 %	28 %	40 %
2001	29 %	24 %	47 %

Source: « Towards Population and Development Goals », *United Nations Population Fund*, Oxford University Press, 1997

On constate que l'Etat du Karnataka a connu une forte croissance industrielle entre 1981 et 1991. Cette forte croissance industrielle s'est accompagnée d'une augmentation du travail salarié des enfants dans la production de biens. Le nombre d'enfants salariés dans ce secteur est passé de 55 123 à 59 480. Le *Census of India* ne prend pas en compte les enfants travaillant dans les secteurs industriels interdits. Nous n'avons donc pas de données sur ces enfants travailleurs et leur évolution entre 1981 et 1991.

Le secteur primaire a connu une croissance négative entre 1981 et 1991. La place du secteur primaire a fortement diminué de 1981 à 1991, pour passer de 42,78% à 32%. Cette baisse du secteur primaire s'est accompagnée d'une baisse importante du nombre d'enfants travailleurs agricoles. Le nombre d'enfants travaillant dans le secteur agricole est passé de 711 000 en 1981 à 629 000 en 1991.

Le secteur tertiaire a connu une forte croissance entre 1981 et 1991. Le nombre d'enfants travaillant dans ce secteur a stagné.

La croissance industrielle peut entraîner une augmentation du travail des enfants. Mais cela peut dépendre du type d'industries. Si les industries intensives en main d'œuvre non qualifiée connaissent une croissance importante, alors on peut s'attendre à une augmentation du travail des enfants. Si ce sont des industries de haute technologie, on peut en douter. Entre 1991 et 2001, l'Etat du Karnataka a connu un boom économique dans le secteur tertiaire informatique. La croissance de ce secteur fut importante mais en même temps, des emplois à forte technicité se sont créés. Cette croissance n'a donc pas forcément de conséquences sur le travail des enfants.

Mais comme l'a fait Gayathri, il faudrait connaître l'évolution du travail des enfants dans un district et l'évolution des secteurs économiques de ces mêmes districts. Le *Census of India* fournit les données sur le travail des enfants par district. Nous pourrions donc suivre l'évolution du travail des enfants district par district. Mais nous ne disposons pas des données économiques pour chaque district de l'Etat. Ces données sont disponibles dans les rapports du CMIE. On pourrait alors étudier les deux districts du Karnataka qui ont connu une hausse du travail des enfants et analyser en même temps l'activité économique de ces secteurs.

Travail des enfants et croissance de l'économie dans le Bengale Occidental

	Evolution du travail des enfants	
1981 - 1991	- augmentation du nombre d'enfants travailleurs - baisse du taux de travail des enfants en milieu rural : 2,8% à 2% - augmentation du nombre d'enfants travailleurs agricoles	- augmentation du taux de travail des enfants en milieu urbain : 1,3% à 1,8% - augmentation de 63% du nombre d'enfants dans la production de biens

	Part du secteur primaire dans le revenu de l'Etat	Part du secteur secondaire	Part du secteur tertiaire
1981	32,4%	29,1	38,5%
1991	32,2%	28,9%	38,8%
2001	37%	19%	43%

	Croissance annuelle du secteur primaire	Croissance annuelle du secteur secondaire	Croissance annuelle du secteur tertiaire
1981 - 1985	+ 0,66 %	- 0,14 %	- 0,46 %
1985 - 1991	- 1,29 %	+ 0,04 %	+ 1,08 %

	Part du secteur primaire dans l'emploi total	Part du secteur secondaire dans l'emploi total	Part du secteur tertiaire dans l'emploi total
1981	59,1 %	18 %	22,8 %
1991	56,5 %	17,8 %	25,7 %

Source: « Towards Population and Development Goals », United Nations Population Fund, Oxford University Press, 1997

Le secteur primaire du Bengale Occidental a connu une croissance négative entre 1981 et 1991. En même temps, le travail des enfants occupés à des tâches agricoles a fortement augmenté au Bengale Occidental entre 1981 et 1991. Le nombre d'enfants travailleurs agricoles est passé de 379 000 à 417 000.

Entre 1981 et 1991, le secteur secondaire a connu une croissance presque nulle. Sur la même période, le nombre d'enfants travaillant dans la production de biens a augmenté, pour passer de 58 900 à 96 000. Le nombre d'enfants travaillant dans le secteur tertiaire est resté identique alors que le secteur connaissait une croissance plus élevée que les autres secteurs.

Nos analyses sont tributaires de la qualité des données du *Census of India*. Or ce dernier néglige fortement certains enfants du secteur secondaire. Il est donc difficile de tirer des conclusions fermes.

B-3 Le commerce extérieur du Karnataka et du Bengale Occidental

Selon les experts de l'OIT, le secteur exportateur n'emploie pas directement les enfants travailleurs. Néanmoins, des liens peuvent exister entre le travail des enfants et les échanges commerciaux avec l'étranger.

Un secteur industriel indien peut être concurrencé depuis 1991 par les importations. Il subit alors une nouvelle concurrence. En réaction, pour rester compétitif, ce secteur local peut être tenter de baisser ses coûts de production et avoir recours au travail des enfants.

Un secteur indien exportateur peut également utiliser le travail des enfants pour être compétitif vis-à-vis des autres entreprises indiennes et étrangères.

La première étape de notre travail consiste à rassembler les données sur les échanges de ces deux Etats avec l'étranger.

Les difficultés pour obtenir des données sont les mêmes que précédemment. Les données désagrégées au niveau des Etats indiens sont difficiles à obtenir. Le Ministère du Commerce Extérieur indien ne fournit de statistiques que sur le commerce extérieur indien. Les données ne sont pas désagrégées au niveau des Etats indiens. La source de donnée la plus utile sur ce sujet reste le CMIE.

Le CMIE (Center for Monitoring Indian Economy) publie des études complètes sur chaque Etat indien. Ces études fournissent des données détaillées sur les exportations et importations de chaque Etat indien ainsi que sur les investissements étrangers accueillis dans chaque Etat. Mais les rapports publiés par le CMIE sont très chers. Un rapport complet sur un Etat indien coûte 200 dollars.

La seule solution qui s'offre nous est de chercher ces informations les échanges commerciaux avec l'étranger sur les sites internet des Etats indiens.

Les Exportations des Etats indiens

Notre objectif serait de connaître l'évolution des exportations et des importations du Karnataka depuis 1980. Les importations peuvent jouer un rôle dans le travail des enfants dans la mesure où un secteur local concurrencé par des importations peut être tenter de recourir au travail des enfants pour baisser les coûts de production et rester compétitifs.

Le tableau ci-dessous présente la part du Karnataka et celle du Bengale Occidentale dans le total des exportations indiennes en 2002. Le Karnataka est le 4^{ème} Etat exportateur de l'Inde et le Bengale Occidentale se place au 5^{ème} rang.

Tableau : Part des Etats indiens dans les exportations indiennes

State	% Share in Exports 2002-03	Growth Rate	
		8 th Plan 1992-97	9 th Plan 1997-02
Maharashtra	21.55	8.9	4.7
Tamil Nadu	10.98	7.0	6.3
Gujarat	8.7	12.4	4.0
Karnataka	5.53	6.2	7.2
West Bengal	3.82	6.3	6.9
Andhra Pradesh	3.63	5.4	4.6
Uttar Pradesh	3.03	4.9	4.0
Punjab	2.42	4.7	4.4
Kerala	2.23	6.5	5.7
Haryana	1.88	5.2	4.1
Rajasthan	1.74	7.5	3.5
Madhya Pradesh	1.31	6.3	4.0
Orissa	0.94	2.1	5.1
Assam	0.19	2.8	2.1
Bihar	0.15	2.2	4.0
Himachal Pradesh	0.1	6.5	5.9

Source : « Trade Liberalization and Poverty in India », Cnuced, www.unctadindia.org/Trade%20poverty%20india%20report.pdf

Les exportations du Bengale Occidental

Les principales exportations du Bengale Occidental sont le thé, les articles en jute, les articles en cuir, les textiles, le coton et la soie, les bijoux et les produits marins. Les plantations de thé du Bengale Occidental emploient des enfants. Afin de tirer parti de ces données, il faudrait connaître le nombre d'enfants travailleurs travaillant en sous-traitance ou directement pour ces secteurs. On pourrait ainsi mettre en parallèle l'évolution du nombre d'enfants avec ces secteurs avec la croissance des exportations de ces mêmes secteurs.

Tableau : Liste des principales exportations de produits manufacturés du Bengale Occidentale, en % des exportations totales

Produits	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999
Articles en cuir	6.89%	5.8%	6.1%	5.5%	4.8%	4.73%	4.9%
Articles chimiques	7.01%	7.1%	7.9%	7.8%	8.48%	9.5%	9%
Produits engineering	13.27%	13.6%	13.2%	13.7%	14.7%	15%	13%
Textiles	13.98%	12.9%	14.47%	13.6%	14.5%	14.7%	13.3%
Readymade garments	12.9%	11.63%	12.46%	11.5%	11.2%	11.1%	13.2%
Autres produits manufacturés	21.4%	23.8%	23.3%	22.46%	19.8%	20.7%	23%

Source : West Bengal State Export Promotion Society, <http://www.wbseps.com/exports.html>

Les exportations du Karnataka

Les exportations du Karnataka (cf. annexe 1) sont essentiellement constituées d'articles informatiques et électroniques, de vêtements, de café, de produits en soie, de bijoux, de produits agricoles transformés, de produits en cuir, de cigarettes etc.

Parmi ces exportations, les produits en soie, les bijoux et les cigarettes sont des secteurs réputés pour utiliser le travail des enfants. Nous ne disposons des montants des exportations de ces produits que pour les années 1999, 2000 et 2001. Il aurait été intéressant de suivre l'évolution de ces exportations depuis au moins 1991.

Les exportations de produits agricoles et horticoles sont en constante augmentation. Le Karnataka espère une croissance annuelle de 20% de ces exportations.

Les exportations de vêtements ont une place importante. Ces produits sont concurrencés par d'autres pays et le gouvernement du Karnataka a pour projet de moderniser les techniques de production. Si, effectivement, cette modernisation avait elle pourrait avoir pour effet de diminuer le travail des enfants.

Conclusion

Ce mémoire avait pour objectif essentiel de déterminer s'il était possible ou non de réaliser un travail détaillé et empirique sur les Etats indiens. Ce travail aurait porté sur les liens entre les échanges commerciaux entre Etats indiens et le travail des enfants.

Plusieurs obstacles à ce travail existent. D'une part, les données sur les échanges commerciaux entre Etats indiens n'existent pas. D'autre part, les données sur les Etats indiens sont pointues et rares. Autant il est facile de trouver des données sur un pays, autant il est difficile d'en trouver sur les régions d'un pays. Ainsi, toutes les données détaillées sur les Etats indiens sont payantes et chères. La réalisation d'une thèse sur ce sujet nécessiterait l'achat de toutes les données existantes.

La réalisation d'un tel travail sur les échanges commerciaux entre Etats indiens et le travail des enfants sera d'une très grande difficulté pour toutes les raisons que nous avons détaillées précédemment.

Bibliographie

- ❖ **ASHAGRIE**, « Statistics on Working Children and Hazardous Child Labour in Brief », OIT, 1998
- ❖ **BADIWALA**, “Child Labour in India: Causes, Governmental Policies and the Role of Education”, 1998
- ❖ **BASU, VAN**, “The economics of Child Labor”, American Economic Review, Juin 88(3), 1998
- ❖ **BASU**, “The intriguing Relation between Adult Minimum Wage and Child Labour”, The Economic Journal 110, 2000
- ❖ **BURRA**, “Born to Work: Child Labour in India”, Oxford University Press, 1995
- ❖ “Un avenir sans travail des enfants », **Bureau International du Travail**, 2002
- ❖ “Pas le temps de jouer”, **CISL**, Confédération Internationale des Syndicats Libres
- ❖ **GAYATHRI**, « Situational Analysis of Child Labour in Karnataka », The Indian Journal of Labour Economics, Vol 45, N°3, 2002
- ❖ **GROOTAERT , KANBUR**, « Child Labour : An Economic Perspective », International Labour Review, Vol 134, 1995
- ❖ « Small Change, Bonded Child Labour in India’s Silk Industry », **Human Rights Watch**, 2003
- ❖ “The Small Hands of Slavery, Bonded Child Labor in India”, **Human Rights Watch**, 1996
- ❖ “India Development Report 2002”, **Indira Gandhi Institute of Development Research**, Oxford University Press, 2002
- ❖ **LIETEN**, “Child Labour in India, Disentangling Essence and Solutions”, Economic and Political Weekly, 2002
- ❖ **MAJUMBAR**, “Child Labour as a Human Security Problem: Evidence from India”, Oxford Development Studies, Vol 29, 2001
- ❖ **MISHRA**, “Child Labour in India”, Oxford University Press, 2000
- ❖ « Towards Population and Development Goals », **United Nations Population Fund**, Oxford University Press, 1997
- ❖ « Child Labor : Assesment of the Problem », **US Department of Labor**, 2001

Annexe 1 : Liste des principales exportations du Karnataka

Sl. No.	Commodity	(Value Rs.In Crores)		
		1999-2000	2000-2001	2001-2002 (Prov)
1	Electronics & Computer Service	6476.58	8825.92	11533.06
2	Readymade Garments	1508.23	2236.00	2820.00
3	Coffee Products	1183.93	957.53	881.42
4	Iron Ore and Minerals	779.51	678.75	691.56
5	Engineering	670.00	373.07	1048.07
6	Silk Products	521.24	772.39	672.24
7	Cashew and Cashew Kernels	251.55	187.98	163.54
8	Chemicals and Allied Products	223.33	184.81	201.22
9	Gem and Jewellery	215.10	218.85	281.05
10	Agriculture and Processed Food Products	195.33	237.91	349.51
11	Basic Chemicals, Pharmaceuticals and Cosmetics	193.62	293.63	320.20
12	Leather products	146.23	238.37	237.64
13	Marine Products	87.36	94.25	85.76
14	Plastic Goods	75.09	67.90	83.07
15	Spices	61.00	73.74	69.12
16	Wool & Woolen Products	43.71	31.22	44.46
17	Handicrafts	20.12	31.69	48.59
18	Tobacco / Beedi	16.25	3.23	2.70
19	Miscellaneous and others	186.07	220.22	612.33
	Total	12854.25	16027.46	20145.58
	Total US\$ (Million)	2955.00	3446.77	415.72
	@Exchange Rate (Average)	Rs. 43.50	Rs. 46.50	Rs. 48.50

1 crore = 10 millions

1 crore de roupies ~ 220 000 dollars US

Source : *Office gouvernemental du Karnataka de la promotion des exportations*
<http://www.biabangalore.org/G02.html>